

# L'INDÉPENDANCE



VOLUME 4, NUMÉRO 5 — MONTRÉAL — 15 DÉCEMBRE 1965

LE QUÉBEC AUX QUÉBÉCOIS

15c

## 38p.c. de la population de Montréal vit dans la misère 42p.c. des chômeurs du Canada habitent le Québec

Et Maurice Lamontagne de dire: "C'est au Québec qu'Ot-tawa a concentré la prospérité."

Alors qu'il commentait la raison du vote libéral élevé qui fut enregistré par les Québécois aux élections fédérales du 8 novembre dernier, M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Pearson à Ottawa, lança ces paroles: "C'est parce que nous avons concentré la prospérité au Québec."

Un mois plus tard, le Conseil du Travail de Montréal rendait publiques les conclusions d'une étude faite, pour son compte, par le professeur Emile Gosselin, basée non pas sur des chiffres publiés par des séparatistes, mais bien sur les données officielles du recensement fédéral de 1963.

Cette étude du sociologue Gosselin donne un démenti flagrant aux paroles du ministre Lamontagne et de tous ces fédéralistes qui prétendent que la Confédération a donné aux Canadiens français le deuxième plus haut niveau de vie au monde. En effet, puisque 38 p.c. de la population totale du Grand Montréal, soit 423,418 personnes, vivent dans un état de misère, de privation et de pauvreté. Ce qui frappe, tant dans les observations de l'étude que dans le coup d'oeil

que présente Montréal, c'est l'inégalité des revenus, et par conséquent, l'inégalité des conditions de vie. Quatre p.c. des familles de la région métropolitaine, lit-on, perçoivent 10 p.c. des revenus.

De plus, cette étude du professeur Gosselin nous apprend aussi qu'en plus des 38 p.c. déjà cités, il y a 17 p.c. de la population totale qui vivent en existence précaire, marginale. C'est-à-dire que ces familles ont peine à joindre les deux bouts.

ET LE CHOMAGE? Presque au moment de la parution du rapport de cette étude du Conseil du Travail de Montréal, le Bureau fédéral de la Statistique publiait des chiffres sur la situation de l'embauche au Canada et dans les provinces. En ce qui touche le Québec, ces chiffres sont résumés dans le tableau ci-contre. La encore — et le lien avec la pauvreté des Montréalais est évident — le Québec établit le record du chômage avec 42 p.c. des sans-travail pour 28 p.c. de la population.

C'est beaucoup de misère pour le pays qu'on prétend être celui du deuxième plus haut niveau de vie au monde. Les autorités colonialistes nous trompent; mais les chiffres ne nous trompent pas. L'INDÉPENDANCE y reviendra bientôt.

### Québec bon premier pour le chômage

D'après le Bureau Fédéral de la Statistique, les effectifs ouvriers du Canada tout entier étaient, en novembre 1965, de 7,159,000 personnes et ceux du Québec, de 2,038,000.

A cette même date, il y avait, au Canada, 220,000 chômeurs dont 93,000 dans le Québec.

En pourcentage, cela veut dire que le Québec compte 28 p. 100 de la main-d'oeuvre du Canada mais 42 p. 100 du nombre de tous les chômeurs.

En d'autres termes, le Québec avait en novembre 1965, 50 p. 100 plus de chômeurs qu'il ne devrait en compter, proportion gardée.

L'Ontario compte 36 p. 100 de la main-d'oeuvre canadienne, mais seulement 22 p. 100 des chômeurs.

### COCA-COLA: UNE GRÈVE DONT ON NE PARLE PAS

PHOTO-REPORTAGE: PIERRE SIMARD

Le 28 septembre dernier, 800 employés des quatre usines d'embotillage de COCA-COLA se mettaient en grève. Dans les trois usines de Montréal et de Québec, 95 pour cent des employés se sont prononcés, au scrutin secret, en faveur de la grève.

Les raisons de cette grève se retracent à partir de 1961 alors que la compagnie a tout fait pour empêcher la formation d'un syndicat à son usine de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

Les ouvriers veulent mettre fin à l'arbitraire, au paternalisme et à l'attitude antisyndicale de la compagnie Coca-Cola Ltd. Ils désirent obtenir de meilleures conditions de travail et un minimum de sécurité sociale.

L'Union internationale des ouvriers-unis des brasseries, farine, céréales, liqueurs douces et distilleries d'Amérique (CTC-FTQ) s'engage dans une lutte à finir avec le capitalisme de style ancien.

Les travailleurs demandent à tout le monde de boycotter les produits de Coca-Cola.

ORIGINES Les origines de la grève remontent en 1961. Le syndicat international tentait alors d'organiser une force syndicale à la section St-Jacques. Cette année-là, l'Union internationale qui représente les travailleurs de quatre usines du Québec, fait des démarches en vue de l'obtention d'un contrat de travail.

Les négociations commencèrent. La compagnie opposait une attitude négative aux demandes syndicales. Aucun contrat ne fut signé. Le 4 août, après la rupture des négociations, un conciliateur du ministère du Travail fut nommé.

La même année, les sections de Québec, de Bellechasse et de Boyce passaient rapidement au syndicat international. Les ouvriers qui connaissent l'antisindicalisme de Coca-Cola, votèrent, en très grande majorité pour la représentation syndicale.

En septembre 1965, à cause du jeu de l'autruche de Coca-Cola Ltd, les ouvriers votent dans une proportion de 95 pour cent en faveur de l'arrêt du travail.

Le 28 du même mois, tous les salariés quittent le travail. Le 19 octobre suivant, le syndicat obtient une séance de négociations. Coca-Cola ne donnera aucune réponse officielle aux propositions des syndicalistes.

Le 10 novembre 1965, l'Union internationale écrit au conciliateur du ministère du Travail afin de savoir s'il y aura ou non d'autres négociations.

Le 2 décembre dernier, le conciliateur du gouvernement fait connaître les "nouvelles" offres de la compagnie. C'est le "statu quo"; ce sont les mêmes propositions qu'avant la grève. Coca-Cola suggère des augmentations générales de 18 cents l'heure en deux ans. Elle accepte de payer 75 pour cent du prix des uniformes d'employés. A part de cela, rien.

Le 2 décembre suivant, il est question de faire intervenir directement le ministre. "COCA-COLA veut faire céder les travailleurs par la faim."

DEMANDES SYNDICALES Le syndicat demande: "que les bénéfices hebdomadaires en maladie soient spécifiés par écrit; qu'une clause d'ancienneté soit incluse dans le contrat de travail; que la classification de fonctions et les salaires correspondants soient spécifiés dans le contrat; que les uniformes coca-cola soient payés par la compagnie; qu'un augmentement générale de 47 cents l'heure, répartie sur une période d'un an, soit allouée."

REVENDEICATIONS ET GRIEFS Nous avons interrogé à ces sujets le président provincial du syndicat international, M. Roland Goedike; trois syndicalistes de la section Bellechasse: MM. Etienne St-Amant, Réginald Martel, André Boisjumeau, respectivement président, deuxième vice-président et délégué; et enfin, M. Albert Valade, président de la section Boyce.

— Congés de maladie. Les congés de maladie sont payés à la "discretion" de la compagnie. Coca-Cola paie quand elle veut et qui elle veut; c'est une mesure arbitraire. Ceci amène les employés à travailler même quand ils sont malades ou blessés. Des exemples: un type qui, en travaillant, s'était blessé à la colonne vertébrale, demanda à son contremaître, l'aide de quelqu'un. Un autre employé l'aide pendant une seule journée. Après, le blessé se résigna à encaisser.

Un autre salarié demanda un changement de fonction parce qu'il avait de la difficulté à marcher. Il fut obligé de prendre la porte.

Plus votre fille vieillit, plus son sens maternel se précise. Aussi, elle ne se contentera

### UNE LOI ÉLECTORALE INJUSTE

Par Guy Pouliot

Aux élections générales de 1966, les candidats vont être, pour la première fois, remboursés d'une partie de leurs dépenses électorales.

Le principe est bon car il opère dans le sens d'une diminution de l'ingérence des grandes industries ou autres organisations financières dans la vie politique des partis.

Le principe est bon, disons-nous, mais son application est gâtée par une discrimination injuste dans la loi entre les candidats des différents partis.

La loi électorale de Québec (1963) est rédigée de telle sorte que si vous êtes un candidat de l'Union nationale ou du Parti libéral vous serez, dans tous les cas, remboursés d'une partie de vos dépenses électorales. Par contre, vous présentez-vous sous la bannière du R.I.N. ou comme candidat indépendant, vous serez remboursé de vos frais électoraux qu'à la condition que vous obtenez 20% des votes valides donnés.

La loi électorale montre d'autres exemples de discrimination.

Ainsi chaque candidat a droit, de par la loi, à un représentant par bureau de scrutin.

Or, la loi est rédigée de telle sorte qu'il y aura, pas moins de 11,000 bureaux de scrutin. Sur la base d'un représentant par bureau et de dix-sept dollars par représentant (ensemble des candidats du Parti libéral et l'ensemble de ceux de l'Union nationale retireront pas moins de \$187,000.00 pour chaque parti. Au



Me Guy Pouliot

total: \$374,000.00 que ces deux partis se partageront entre eux.

Parmi d'autres iniquités que la loi électorale consacre officiellement, il y a celle qui réserve à l'Union nationale et au Parti libéral le monopole du choix des officiers d'élection.

Ces officiers d'élection, tous fort bien rémunérés, sont: les présidents d'élection (au nombre de 108) nommés par le gouvernement;

les secrétaires d'élection (au nombre de 108) nommés par les présidents d'élection; les énumérateurs (vingt-trois de milliers) nommés par le premier ministre pour une moitié et par le chef de l'opposition officielle pour l'autre moitié.

les reviseurs (plusieurs centaines) nommés un tiers par le premier ministre, un tiers par le chef de l'opposition officielle, le dernier tiers par les deux premiers tiers;

Les secrétaires de commission de révision (quelques centaines) nommés par les présidents d'élection;

les scrutateurs (une dizaine de milliers) nommés par le premier ministre, et les greffiers de scrutin (une dizaine de milliers) nommés par le chef de l'opposition officielle.

Nous nous trouvons donc en présence d'une armée de près de 45,000 officiers d'élection, nommés sur une base partisane, mais au choix desquels le R.I.N. n'a aucun droit de concourir.

On voit facilement que le sort fait au R.I.N. est bien pire que celui fait avant 1960 au Parti libéral par l'Union nationale.

A l'époque, le Parti libéral eut raison de se plaindre de l'existence dans la loi électorale d'une clause qui prévoyait un énumérateur unique nommé par le parti au pouvoir qui était l'Union nationale. Cette injustice fut ressentie par une large partie de la population et ne contribua pas peu à la défaite de ce dernier parti en 1960.

Le gouvernement tiendra-t-il compte des enseignements de l'histoire?

Profiterait-il de la session provinciale qui s'ouvre le 25 janvier 1966, probablement la dernière, avant les élections, pour remanier la loi électorale dans le sens de la mise sur un pied d'égalité de tous les partis reconnus?

Un parti reconnu au sens de la loi électorale est un parti qui présente dix candidats à l'élection en cours. On ne peut douter que le R.I.N. qui, à l'heure où j'écris ces lignes, a déjà fait le choix de huit candidats, ne dépasse largement ce nombre le jour de l'élection.

### ANNÉE FINIE ANNÉE NOUVELLE

Depuis quelque cinq ans, les Indépendantistes offrent à la population canadienne-française, leurs vœux de Noël et du Jour de l'An.

Ce n'est pas que les Indépendantistes n'ont pas de souhaits à formuler envers le reste du monde. Pour tous, ils veulent la paix, le bonheur, la prospérité.

Mais de par la nature de la bataille qu'ils livrent, les Indépendantistes québécois ont fait, de la nation canadienne-française, le centre de leurs préoccupations. Ils veulent donner aux Canadiens français, une patrie, ce que ceux-ci n'ont pas et que la Confédération n'a pas pu et ne pourra jamais leur donner.

Or, en ce temps des Fêtes où tout le monde fait le point de l'année terminée et formule des projets pour l'année qui commence, qu'est-ce que les Indépendantistes peuvent dire sur l'évolution de l'idée qu'ils préchent, sinon qu'elle progresse admirablement bien:

1965 fut une année de réconciliation chez les Indépendantistes.

1965 fut une année d'affirmation pour le Québec. 1965 fut une année particulièrement fructueuse en publications indépendantistes.

1965 fut une année particulièrement humiliante pour le gouvernement fédéral.

Et que nous réserve 1966?

Des élections provinciales qui permettront aux Indépendantistes d'entrer à l'Assemblée législative de Québec;

la lutte victorieuse pour l'unilinguisme français au Québec;

l'abolition des privilèges financiers injustes que le gouvernement de Québec accorde servilement aux universités anglaises;

de nouveaux scandales au gouvernement fédéral, et que d'autres choses!

Malheureusement, les Indépendantistes ne peuvent pas promettre du travail aux chômeurs, ou des marchés aux cultivateurs, car ce ne sont pas les Indépendantistes qui sont au pouvoir à Québec — et Québec fait encore partie de la Confédération.

C'est d'ailleurs afin de donner aux Canadiens français un gouvernement qui aura l'autorité pour régler leurs problèmes que nous vous souhaitons:

LA RÉPUBLIQUE DU QUÉBEC AVANT LA FIN DE VOS JOURS.



Il y a de la fête dans les bouteilles... mais pas dans les payes!

(Suite en page 4)

### Des jouets qui anglicisent nos enfants

PHOTO-REPORTAGE: PIERRE SIMARD

Vos emplettes sont sans doute terminées. Sinon, nous nous proposons de vous aider à les faire. Si c'est fait, le texte qui suit vous fera apprécier l'art de bien donner.

L'enfant demeure traditionnellement l'être choyé du temps des fêtes. Vous conviendrez que le Père Noël et l'Enfant Jésus sont les vedettes du mois de décembre. Ces vedettes deviennent des prétextes pour gâter les enfants, petits ou grands.

Nous avons visité, comme tout le monde, les magasins Dupuis Frères et Eaton Ltd pour voir la variété de jouets mis en vente cette année.

Les deux catégories de jouets sont inspirées de la mythologie américaine: les poupées (matricielles) et les armes (western).

Ainsi, vous trouverez, pour les filles, BARBIE, la "star" des poupées. On peut habiller cette poupée américaine de divers ensembles fabriqués au Japon. Nous vous conseillons fortement cette catin; c'est la plus populaire. Elle est facile à trouver chez Eaton; vous demanderez la section de "chez Barbie". Si la popularité de BARBIE vous effraie, demandez à faire la connaissance de l'une de ses soeurs. On vous présentera MIDGE.

Beaucoup de nous anglais. Il y a des gens qui n'aiment pas ça. On peut toujours faire l'achat de poupées anonymes. Chez Eaton, elles sont identifiées par une étiquette particulière: "Eaton beauty".

Dependant, pour développer davantage le sens maternel de votre fille, nous vous conseillons une poupée baptisée. Votre fille, comme des millions d'autres, sera fière de posséder sa Barbie.

Plus votre fille vieillit, plus son sens maternel se précise. Aussi, elle ne se contentera



Vous saviez, "She walks"!

vez jamais savoir ce qu'elle dira" (!).

Si vous tenez à donner à votre grande fille une culture canadienne et bla bla bla, vous n'hésitez pas à vous procurer la sœur de Chatty Cathy. Celle-là, une conversation moins primitive: dix-huit phrases anglaises.

— Les garçons. Pour eux, il existe un choix limité de pistolets. Pour jouer au "cow boy" moderne, votre fils aura besoin d'un "007 attaché case". C'est la valise diplomatique du héros James Bond. Si votre fils ne fréquente pas le cinéma, il sera davantage familier avec un "Walt Disney's picture gun". Walt Disney parle français à la télévision (sic). Aussi, votre fils sera-t-il quelque peu désorienté en ne voyant pas de français sur l'emballage du fusil.

Peut-être préférez-vous l'achat chez nous? Alors, le plus grand manufacturier de jouets au Canada, Marx — le capitaliste — vous offre une "machine gun". La mitrailleuse, c'est plus efficace. Mais, votre garçon voudra certainement se protéger avec un "boggle goggles".

Si votre gars reste indécis vis-à-vis la mythologie des vedettes, amenez-lui un "Johnny Sevens" avec son "walkie talkie"; sept fusils dans un seul. C'est le fusil le plus populaire cette année. C'est justement ce qu'il faut pour tuer

vous n'hésitez pas à vous procurer la sœur de Chatty Cathy. Celle-là, une conversation moins primitive: dix-huit phrases anglaises.

— Les garçons. Pour eux, il existe un choix limité de pistolets. Pour jouer au "cow boy" moderne, votre fils aura besoin d'un "007 attaché case". C'est la valise diplomatique du héros James Bond. Si votre fils ne fréquente pas le cinéma, il sera davantage familier avec un "Walt Disney's picture gun". Walt Disney parle français à la télévision (sic). Aussi, votre fils sera-t-il quelque peu désorienté en ne voyant pas de français sur l'emballage du fusil.

Peut-être préférez-vous l'achat chez nous? Alors, le plus grand manufacturier de jouets au Canada, Marx — le capitaliste — vous offre une "machine gun". La mitrailleuse, c'est plus efficace. Mais, votre garçon voudra certainement se protéger avec un "boggle goggles".

Si votre gars reste indécis vis-à-vis la mythologie des vedettes, amenez-lui un "Johnny Sevens" avec son "walkie talkie"; sept fusils dans un seul. C'est le fusil le plus populaire cette année. C'est justement ce qu'il faut pour tuer

vous n'hésitez pas à vous procurer la sœur de Chatty Cathy. Celle-là, une conversation moins primitive: dix-huit phrases anglaises.

— Les garçons. Pour eux, il existe un choix limité de pistolets. Pour jouer au "cow boy" moderne, votre fils aura besoin d'un "007 attaché case". C'est la valise diplomatique du héros James Bond. Si votre fils ne fréquente pas le cinéma, il sera davantage familier avec un "Walt Disney's picture gun". Walt Disney parle français à la télévision (sic). Aussi, votre fils sera-t-il quelque peu désorienté en ne voyant pas de français sur l'emballage du fusil.

Peut-être préférez-vous l'achat chez nous? Alors, le plus grand manufacturier de jouets au Canada, Marx — le capitaliste — vous offre une "machine gun". La mitrailleuse, c'est plus efficace. Mais, votre garçon voudra certainement se protéger avec un "boggle goggles".

Si votre gars reste indécis vis-à-vis la mythologie des vedettes, amenez-lui un "Johnny Sevens" avec son "walkie talkie"; sept fusils dans un seul. C'est le fusil le plus populaire cette année. C'est justement ce qu'il faut pour tuer

(Voir page 1)

# éditorial

## NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS DE NOUS OFFRIR LE STATUT PARTICULIER

Nos adversaires ont très souvent prétendu que nous n'avions pas les moyens de faire l'indépendance. Nous avons répondu à cette objection maintes et maintes fois en expliquant surtout que l'indépendance n'était pas une fin en soi mais plutôt un instrument propre à nous donner ces moyens dont nous manquons tant.

Nous avons dit et répété que l'indépendance n'était pas une récompense pour les peuples parfaits: elle vient au début de la libération des peuples, elle n'en est pas le couronnement.

Mais ne voilà-t-il pas qu'on nous parle de plus en plus d'un statut particulier pour le Québec au sein de la Confédération. Mais on se garde bien de nous en indiquer les conséquences.

Une des premières conséquences est évidente et elle saute aux yeux: le statut particulier consacrera la réserve québécoise au sein du Canada.

Déjà il est impossible d'être Canadiens français en dehors du Québec; déjà nous sommes entourés du "mur de Chine" dont parlent si allègrement nos adversaires en nous attribuant le désir de "réserve". Le statut particulier ne peut que consacrer cette situation.

Nous, indépendantistes, nous aspirons à l'internationalisme mais nos adversaires annoncent qu'ils veulent nous provincialiser de plus en plus.

Mais il est un reproche beaucoup plus grave que nous pouvons faire à ceux qui nous proposent le "statut particulier": c'est de nous engager dans un procédé beaucoup trop onéreux pour nos moyens.

En effet, le statut particulier aura comme conséquence immédiate de doubler le coût des services dont nous avons besoin.

Ainsi on créera Radio-Québec alors que nous payons déjà le gros

prix pour Radio-Canada qui nous sert de plus en plus mal.

Ainsi on multipliera les maisons du Québec alors que nous payons déjà le gros prix pour les ambassades canadiennes qui desservent depuis toujours les intérêts des Canadiens français.

Ainsi nous créerons des instituts de recherches québécoises, alors qu'il en existe déjà au niveau fédéral et que nous ne recevons que 8% de leurs octrois.

Ainsi nous continuerons de faire vivre les minorités françaises du Canada parce que Canada anglais refuse de les prendre en charge alors même que nous accordons 38% des subventions de l'éducation aux anglophones québécois qui ne forment que 11% de la population du Québec.

Ainsi nous créerons des structures doubles, au fédéral et au provincial parce que les structures fédérales travaillent contre les Canadiens français.

Deux ministères de l'agriculture.

Deux ministères des terres et forêts.

Bientôt deux ministères de l'éducation.

Et cette tendance ne peut que s'accroître à mesure que notre statut sera de plus en plus "particulier".

Non vraiment, c'est payer trop cher le désir de vouloir rester dans la Confédération.

Non vraiment nous n'avons pas les moyens de nous payer le statut particulier.

Nous, qui sommes les économiquement faibles du Canada, nous devrions payer deux fois pour conserver le douteux privilège d'être les derniers colonisés du monde ?

Mais c'est de l'aberration mentale!

Nous ne marchons pas.

Pierre BOURGALT.

## BI ET SUR LES PROBLÈMES ECONOMICO-SOCIAUX

Jacques-A. Lamarche

### UNE INDISCRETION DE BAPTISTE IBM

Baptiste IBM est un indiscret. Cette semaine, il lisait le journal par-dessus mon épaule. Au fait, vous ne connaissez pas Baptiste IBM. C'est un ami très cher qui ressemble à ce personnage dont la comtesse de Noailles écrit dans un poème:

"Par votre ardente voix qui s'élève et retombe, Par votre égarement, par votre air dénué, Que ma vie a sur vous cet empire infini Qui vous attache à moi comme un mort à sa tombe!"

Je l'ai connu pendant que je corrigais les chapitres d'un livre sur les frais funéraires: il s'appelait alors Baptiste Grand et tenait à dire "comme un mort à sa tombe". Il a survécu à toutes les autopsies, a changé de nom, il est devenu Baptiste IBM. C'est un gars de mon âge, sincère, enthousiaste, naïf et franc. Baptiste IBM, c'est un peu vous et moi. Lorsque j'ai des problèmes budgétaires, le consulte; lorsque j'écris, il relit mes textes et soudain, en pleine envolée littéraire géniale, il me tape sur l'épaule: "Lamarche, ne pars pas en ballon!"

Donc, Baptiste furetait derrière moi. Nous lisions La Presse. — Annonce une annonce publicitaire d'un téléviseur Marconi de 23" en spécial à \$299.95.

Reisez l'annonce de son concurrent qui les offre, à prix régulier, à \$269, me souffle Baptiste. Puis-je utiliser votre téléphone ?

— Vous offrez un téléviseur de \$300 avec 36 mois pour payer. A combien me revient chaque versement mensuel ?

— Vous versez \$25 et vous payez seulement \$11.50 par mois.

Baptiste inscrit ces données dans sa mémoire électronique, manipule quelques lumières et se met à taper sur son dactylo: \$11.50 x 36: \$414. (\$300 x 1.06 = \$25) \$121 d'intérêt. Taux effectif d'intérêt annuel 26.1%.

Je relis la réponse et je suis sauté. "Tu t'es trompé, Baptiste, la loi sur les crédits à la consommation précise que le taux d'intérêt annuel ne doit pas dépasser 24% pour les premiers \$300."

— Innocent ! Vous n'avez jamais entendu parler des frais minimaux d'administration ?

Baptiste signalait de nouveau.

— Minute, Baptiste, je veux d'abord me renseigner auprès...

Je sais, je sais, mon petit Lamarche, tu penses à la Caisse populaire de ton patelin. Laisse-moi tranquille, je cause avec ton gérant. Vous dites ?

Et les données de la Caisse populaire se mirent à trembloter sur les clés de mon dactylo: \$13.30 x 24: \$319.20 \$300: \$19.20 d'intérêt. Taux effectif d'intérêt annuel: 6%. Moins ristourne \$1.16. Taux net effectif 5.7%.

Baptiste IBM avait raison. La Caisse chargera \$18.04 et l'annoncera \$121. Je comprends pourquoi les familles salariales canadiennes-françaises du Québec consacrent près d'un demi-milliard de dollars par année à rembourser des dettes. Elles n'ont pas le sens inquisiteur de Baptiste.

— C'est à la page 179, le renseignement que vous cherchez dans le rapport des commissions au 8ème congrès des Caisses populaires.

Merci Baptiste. "28% des familles recourent aux compagnies de finance, 19% aux Caisses, 13% aux banques, 12% à des particuliers, 7% aux compagnies d'assurance."

N'est-ce été l'indiscretion de Baptiste...

— Mon petit Lamarche, tu ne penses pas que le "n'entend-elle" detonne ?

Sans l'indiscretion de Baptiste...

— Et ce habit qu'il me faut ! Dupuis l'annonçait à \$85 payables en 15 versements de \$6.55. Baptiste IBM commença à pianoter: Déboursés \$99.25, intérêt \$14.25, taux effectif d'intérêt annuel 24.6%. Emprunt \$85, la Caisse pour 15 mois: \$87.90 remboursable à \$5.86 par mois. Intérêts \$2.90, taux effectif annuel 5%.

— Que diable, tant qu'à nous endettent pour satisfaire nos aspirations ou nos besoins, endettions-nous chez nous, au meilleur compte possible.

Et ce fauteuil bercant que j'envis, réglable à cinq positions différentes, oreiller rembourré, cuirte souple, il coûte \$99.

Baptiste téléphona au magasin qui l'annonçait: \$18 comptant, \$8.73 par mois. Baptiste IBM se met au travail: \$8.73 x 12: \$104.76 + \$18 = \$122.76. Intérêts \$23.76. Caisse populaire \$8.58 x 12: \$102.96. Intérêts \$3.96 moins ristourne \$0.23. Net \$3.73.

— Que diable, tant qu'à nous endettent pour satisfaire nos aspirations ou nos besoins, endettions-nous chez nous, au meilleur compte possible.

Et cette automobile dont j'ai besoin. Une compagnie de prêts personnels offre \$2400 remboursables sur 5 ans à raison de \$56.54 par mois, soit un intérêt de \$998.40 c'est un taux effectif de 16.2% par année. Pourquoi s'endetter pendant 5 ans; l'automobile ne vaudra plus rien, vous l'avez vendue et vous serez encore à la payer ?

— Et cette hypothèque de \$6000 qu'on me propose. Je rembourserais \$146.40 pendant 5 ans, soit un remboursement de \$8500, un intérêt de \$2500 alors que ma Caisse me chargerait \$860 d'intérêt, un montant global de \$6960 à rembourser, soit \$114.35 par mois. Dire que les Québécois se sont endettés d'un milliard de dollars l'an dernier sans compter le prêt hypothécaire, pas surprenant qu'on vienne nous insinuer: vous n'êtes pas maîtres chez vous. Non, nous sommes maîtres chez les autres ! Maîtres-payeurs, maîtres-entendtes, maîtres-imbéciles, maîtres-idiot.

— Tu ne charras pas un peu, mon petit Lamarche ? — Pas du tout. Je bouille ! Parce que moi aussi, je me suis endetté, comme 80% des citoyens du Québec.

— Que diable, tant qu'à nous endettent pour satisfaire nos aspirations et nos besoins, endettions-nous chez nous, au meilleur compte possible.

D'accord, l'idéal est de ne pas s'endetter.

— Etes-vous capable d'atteindre héroïquement, quotidiennement l'idéal que vous vovez endettée ?

— Ecoutez, Lamarche, ça fait quatre fois que tu nous le dis.

— Excuse-moi, Baptiste, je cherchais à me convaincre moi-même.

— Etes-vous impliqué ?

— C'est une façon délicate de ne pas impliquer les autres dans ton raisonnement.

— Que diable, tant qu'à nous endettent pour satisfaire nos aspirations et vos besoins, endettions-nous chez nous, au meilleur compte possible.

### Croyable mais pas vrai

La section de Montréal de l'Administrative Management Society annonce la récente élection de M. R.A.L. Walsh, secrétaire et coprésident de l'association. Les dirigeants de l'association sont: le vice-président M. P.O. Larivière, Northern Electric Co. Ltd.; le vice-président: M. G.E.W. Hooper, Les Papeteries Bathurst Limited; trésorier: M. R.C. Smith, Canadian Schenley Distillers Ltd.; secrétaire: M. J.A. Hill, Dominion Textile Co. Ltd.; les membres du conseil d'administration sont: M. M.A. Lang, Sun Life Canada; Compagnie d'assurance-vie; A.A. Wardrop, Fry Cadbury Limited; R.G. Scott, Office Overland Co. Ltd.; G.D. Stevens, Canadian National; Chevalier de fer; F.E. Legault, Simpson Montréal.

Plusieurs de nos sociétés patriotiques ont envoyé des télégrammes de félicitations à MM. Larivière et Legault, où ils émettaient l'espoir que les Canadiens français obtiendraient enfin justice au sein de l'Administrative Management Society, section de Montréal.

Par ailleurs, M. Claude Ryan a déclaré au banquet de clôture de l'assemblée annuelle nationale de cet organisme, à Vancouver, que la nomination de deux Canadiens français à la section de Montréal, constituait une nouvelle preuve de l'esprit d'égalité entre les deux prin-

## LE DURCISSEMENT DU CANADA ANGLAIS

Il eut été fantaisiste d'écrire, il y a, disons, cinq ans, que le Canada anglais allait un jour forcer le Québec au séparatisme. Et pourtant, c'est ce qui est en train de se produire.

Non pas que les Anglo-canadiens se sentent heureux de voir leur confédération craquer sous la volonté québécoise d'indépendance. Ils s'accommoderaient encore longtemps du statu quo. Mais là où leur attitude joue définitivement en faveur de la séparation, c'est que les Anglo-canadiens ne sont prêts qu'à certaines concessions envers le Québec pour le garder à l'intérieur du Canada, que la limite de ces concessions approche et que le Québec en voudra encore davantage.

Le Canada anglais peut vouloir, dans une certaine mesure, consentir aux Canadiens français un certain bilinguisme, au fédéral ou ailleurs, ou encore quelques postes de relative importance au sein du cabinet d'Ottawa ou de la fonction publique. Il irait même jusqu'à accepter l'unilinguisme au Québec.

Mais il est une chose que le Canada anglais ne concèdera jamais au Québec, au risque de voir celui-ci s'ériger en république indépendante: C'EST L'AFFAIBLISSEMENT DU POUVOIR FEDERAL.

Oter le Canada d'un drapeau distinctif peut satisfaire quelques Canadiens français, mais n'enlève rien à Ottawa. De même en serait-il de quelques heures de français dans les écoles de l'Ouest.

Mais là où le Canada anglais ne marche plus, c'est quand le Québec...

bec de Jean Lesage tente de gruger l'impôt fédéral ou de reconquérir sa juridiction en matière de sécurité sociale.

Car un gouvernement central fort ne se conçoit pas sans une très forte centralisation.

On n'a eu qu'à lire très récemment dans les journaux les déclarations de messieurs Thatcher, Roberts et Stanfield, respectivement premiers ministres de la Saskatchewan, de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse. Ces hommes ont tous prôné le gouvernement central fort et ont tous dit qu'il était temps de mettre un frein aux réclamations dérangées des provinces, réclamations qui ont pour conséquence de miner le pouvoir central.

Or, aujourd'hui plus que jamais dans le passé, l'attitude du Québec est aux antipodes de la centralisation. Le gouvernement Lesage veut pour le Québec certains domaines de juridiction; les Indépendantistes les veulent tous.

Le Canada anglais se durcit manifestement devant les demandes du Québec. Et nous ne sommes pas les seuls à le croire puisque le mercredi 8 décembre dernier, Me Yvon Groulx, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, affirmait la même chose devant le Club Fleur de Lys.

Et ce durcissement ne peut avoir qu'une seule issue: L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC, puisque le Canada anglais entend rester maître de son territoire, quitte à ce que nous, Canadiens français, devenions maître du nôtre.

Marcel CHAPUT.

## LE TIERS DES QUÉBÉCOIS N'ONT PAS VOTÉ AU FÉDÉRAL

Lorsqu'aux élections fédérales de 1962 le R.I.N. a recommandé pour la première fois l'abstention aux Québécois, il pouvait sembler à certains que c'était peine perdue. Depuis toujours l'électeur s'était fait seriner qu'il fallait "voter pour n'importe qui, mais voter à tout prix". Ne pas voter, c'était pécher contre la démocratie.

La position du R.I.N. décollait pourtant simplement de la constatation que le gouvernement d'Ottawa est pour nous un gouvernement étranger. Nous n'avons pas plus à voter à Ottawa qu'à Washington, à Londres ou à Paris.

Qu'un électeur québécois ressente cela même si c'est confusément encore, au point de s'abstenir de voter aux élections fédérales, et il est déjà engagé sur la voie qui le mènera nécessairement à la conclusion que la Confédération est absurde. L'augmentation du pourcentage d'abstention des Québécois aux élections fédérales est donc significative des progrès de l'idée d'indépendance.

Aux élections du 8 novembre le tiers de la population du Québec n'a pas voté, comparativement à 22% en 1962. Des électeurs qui ont voté en 1962, environ 14% se sont abstenus aux dernières élections, ayant sans doute perdu dans l'intervalle leurs dernières illusions sur les partis politiques fédéraux et sur Ottawa.

Un pareil revirement d'opinion est déjà considérable. Mais pour

avoir une plus juste idée de l'ampleur de ce revirement, il faudrait tenir compte du fait que les anglophones du Québec, pour qui le gouvernement fédéral est leur gouvernement national, ont voté, eux, massivement. Il faudrait aussi ajouter au nombre des abstentions, le nombre des votes délibérément annulés par hostilité envers Ottawa. Enfin, il faudrait évaluer et qualifier le vote au fédéral de milliers de Québécois qui n'en sont pas moins dégoûtés que les autres, mais qui se raccrochent encore à certaines illusions, dont l'illusion créditiste et l'illusion NDP.

Le régime fédéral se désintègre rapidement. L'absurdité de ce régime s'accroît au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de Québécois en prennent conscience et se refusent à y jouer le rôle absurde qu'on prétend les y faire jouer, s'abstenant de voter ou annulant leur vote. Avec le résultat que les Québécois, de plus en plus, sont "représentés" à Ottawa par des hommes qu'ils n'ont pas élus et qui ne les représentent aucunement.

Le cas de M. Pelletier en est un bon exemple. Le pourcentage d'abstention dans Hochelaga a été de 52%. M. Pelletier a été élu par 8,790 électeurs sur 45,314. Quand il fera en chambre l'éloge de la Confédération, il faudra lui rappeler qu'il représente moins de 20% de la population de son comté.

Pierre RENAUD.

## Hommage au TRAVAILLEUR

Tous les journaux ne sont pas d'égal valeur. Certains priment par le nombre de leurs pages, d'autres percent par la qualité artistique de leurs photos ou la correction journalistique de leurs chroniques, d'autres enfin — et c'est le petit nombre — s'imposent par leur fidélité à un idéal.

LE TRAVAILLEUR, de Worcester, au Massachusetts, n'est pas le plus épais — il n'est souvent que de quatre pages; ses photos sont rares — c'est l'exception quand on en voit; mais la modestie de sa tenue ne lui donne que plus d'éclat. Car LE TRAVAILLEUR est un soldat de la cause française. Et un soldat constamment au combat.

Pour tout francophone le moins dremment sensible à sa condition de parlant français, LE TRAVAILLEUR mérite l'admiration et le respect. Fondé il y a trente-cinq ans en cette Nouvelle-Angleterre si abondamment peuplée d'émigrés canadiens-français, LE TRAVAILLEUR s'acharne, contre toutes les difficultés, à maintenir une présence française dans la mer anglophone que sont les U.S.A.

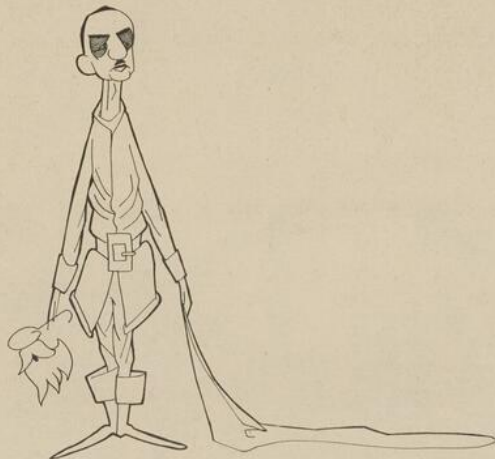
Mais si en ce trente-cinquième anniversaire de fondation, les Canadiens français en général doivent un merci au TRAVAILLEUR pour services rendus à la nation, les Indépendantistes québécois, eux, lui en doivent bien davantage.

Placé en retrait du territoire québécois, à une distance qui lui assure une juste perspective de la politique canadienne, LE TRAVAILLEUR manifeste une immense sympathie pour la cause de l'indépendance du Québec. Plus que tout journal de chez nous ou d'ailleurs, LE TRAVAILLEUR a ouvert ses pages, et les ouvre encore, à la pensée séparatiste. On peut même dire sans crainte de se tromper que de tous les journaux français d'Amérique, LE TRAVAILLEUR est le plus fidèle ami de notre cause.

En cet anniversaire, tous les Indépendantistes sont fiers et heureux de dire au TRAVAILLEUR et à son vaillant directeur d'aujourd'hui et de toujours, M. Wilfrid Beauheu: MERCI ET BONNE CHANCE.

Marcel CHAPUT.

### ON N'A PLUS LES PÈRES NOËL QU'ON AVAIT



Laurendeau: J'espère que Québec ne compte pas trop sur moi cette année!

**L'INDÉPENDANCE**  
1382 EST, RUE BEAUBIEN, MONTRÉAL — TEL.: 274-8055

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Publié par  
Le Rassemblement pour  
l'Indépendance Nationale

Je désire m'abonner à  
**L'INDÉPENDANCE**

Mon nom: .....

Mon adresse: .....

Téléphone: .....

Envoyez à  
**L'INDÉPENDANCE**  
1382 est, rue Beaubien — Montréal

Je joins \$3.00, ce qui paie l'abonnement à 24 numéros.

# EN VUE DES PROCHAINES ÉLECTIONS PROVINCIALES LE RIN CHOISIT QUATRE NOUVEAUX CANDIDATS

## M. PAUL ROCHON candidat dans Bourassa

La campagne électorale a commencé dimanche, le 28 novembre, à 2 h. 25 de l'après-midi, dans le comté de Bourassa, et la nouvelle en a été lancée par le candidat officiel du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, M. Paul Rochon, quelques minutes à peine après qu'il eut été choisi à l'unanimité par les membres en règle du RIN-Bourassa.

Ainsi que l'a expliqué M. Rochon, le comté de Bourassa est l'un des 13 nouveaux comtés créés par la Législature de Québec, au cours de la dernière session, en vertu du bill 65, visant à remanier la carte électorale du Québec.

Le comté de Bourassa, né du découpage du comté de Bourget, est situé à l'extrémité est de l'île de Montréal, et est actuellement représenté à l'Assemblée législative par un député libéral. Ce

comté englobe la cité de Montréal-Nord et une partie de la ville de Montréal, bornée à l'ouest, par l'avenue Papineau; au nord, par la rivière des Prairies; à l'est, par la cité de Montréal-Nord; et au sud, par la ville de Saint-Michel.

**Une promesse**  
M. Rochon n'a tenu à faire qu'une seule promesse, lors de son discours d'acceptation: "Dans la circonscription électorale de Bourassa, a-t-il promis, la campagne électorale se fera uniquement, entièrement et exclusivement en français... en autant que le RIN est concerné."

La circonscription électorale de Bourassa ne compte cependant pas uniquement des électeurs de langue française. On y trouve également un certain nombre d'électeurs de langue anglaise et un certain nombre d'électeurs d'ori-

## M. PAUL MAINVILLE candidat dans St-Jacques

Dans Montréal-St-Jacques, une fille de l'Empire accuse l'Église catholique d'appuyer le candidat du R.I.N., M. Paul Mainville.

**TOUT EST CALME**  
C'est dimanche après-midi, le 5 décembre, à la salle de la Caisse populaire de St-Louis-de-France, à Montréal, qu'avait lieu la convention du R.I.N. pour la nomination du candidat dans le comté de St-Jacques. M. Armand Laverne, homme d'affaires bien connu de ce comté agit comme maître de cérémonie. Prés d'une centaine de personnes avaient pris place dans la salle.

Le premier orateur de l'assemblée était M. Marcel Chaput qui s'est employé à montrer comment les événements récents, de même que les déclarations publiques de plusieurs premiers ministres provinciaux, prouvent à quel point le Canada anglais se

durcit devant les réclamations du Québec. Tant que le Québec réclame du bilinguisme ou un drapeau distinctif, les Anglo-canadiens présentent une oreille quelque peu attentive, mais voilà que ces réclamations québécoises se font plus pressantes et touchent à la Constitution même et menacent d'affaiblir le pouvoir central. C'est alors qu'on assiste présentement à ce durcissement du Canada anglais qui en end bien garder au gouvernement d'Ottawa, toute l'autorité qui assure, au groupe anglophone, la domination du pays. Ce durcissement est tel, dit M. Chaput, que le Canada anglais préférera voir le Québec quitter la Confédération que de voir le pouvoir central affaibli par un Québec devenu trop fort au sein de la Confédération.

**L'INCIDENT**  
À la toute fin du discours

L'orateur a terminé brièvement en proclamant qu'il se considérait le candidat d'une équipe, celle de tous les nationalistes.

**ET LA RÉVOLUTION VIENT**  
...de dire M. Laverne en présentant le président national du R.I.N., M. Pierre Bourgain. Celui-ci s'attaqua immédiatement au gouvernement qui ne veut rien voir des véritables solutions à apporter aux problèmes québécois. "On bouge en reculant; on se pavane et on se louange". Et M. Bourgain de reprocher plus exactement à M. Jean Lesage "d'inaugurer

les usines des autres" et à M. Paul Gérin-Lajoie de manquer d'argent pour la gratuité scolaire alors qu'il verse 38 p. 100 du budget des universités aux universités anglophones qui ne représentent que 12 ou 13 p. 100 de la population du Québec.

Et au sujet de M. René Lévesque qui occupe depuis peu le siège de ministre de la Famille et du Bien-Être social, M. Bourgain a rappelé que comme lui, M. Lesage, était allé à Ottawa pour chercher \$180 millions pour en revenir, en criant victoire, avec un petit \$45 millions.

de la capacité de notre gouvernement à s'adapter radicalement aux besoins toujours plus grands de notre nation.

"On sera donc pour ou contre l'Indépendance, il n'y aura pas d'autre alternative!"

Un peu plus loin, M. Morrier a précisé cette pensée en disant: "Libéraux, unionistes, créditistes et autres ne seront encore que des instruments d'un régime fédéraliste désuet. Il n'y aura plus qu'eux et nous, les vrais indépendantistes. Nous serons donc là, face à face, et le peuple du Québec n'aura qu'à choisir entre eux et nous."

Entre le fédéralisme asservisseur et ses valets ou l'Indépendance et ses défenseurs, Entre le droit de ne pas être et celui d'être. Entre le fait de permettre à nos fils de disparaître comme Québécois et celui de parler français, Bref, entre le droit de devenir d'autres ou d'être nous-mêmes. Ce sera l'enjeu de toute la prochaine lutte."

M. Morrier a aussi dit qu'il tenait à affirmer qu'il enfonçait en tous points la doctrine et les principes "qui font du RIN un parti grand, un parti pas comme les au-

tres, un parti qui se veut l'instrument de libération d'un peuple opprimé".

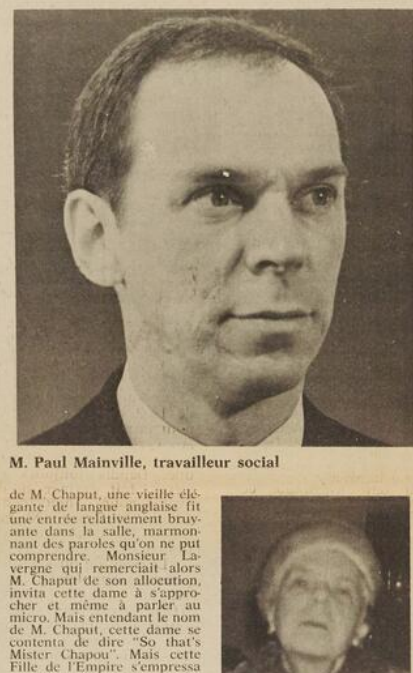
Mais il a aussi dit que si, une fois au pouvoir, le RIN refusait d'entendre la voix du peuple, il s'en dissocierait et se retirerait parce qu'il croit dans les principes actuels du parti qui sont basés sur le respect des valeurs humaines, le respect de l'individu et le respect de sa liberté et de ses croyances.

**Le RIN, seule opposition officielle et valable**  
Le président national du RIN, M. Pierre Bourgain, a aussi pris la parole lors de cette assemblée. Il a particulièrement souligné le fait que si, effectivement, Lesage déclenchait des élections au printemps, le RIN considérerait ce geste comme antidémocratique parce qu'il n'a aucune raison d'en déclencher cette année.

Si les élections étaient retardées, le parti pourrait présenter plus de candidats, a dit M. Bourgain. Mais il réussira quand même à en présenter au moins 50 des élections du printemps prochain. Et, a-t-il ajouté, "d'ici cinq mois, tous les Québécois sauront que la seule opposi-



M. Paul Rochon, journaliste



M. Paul Mainville, travailleur social



M. Claude Lavoie, homme d'affaires



M. Bernard Morrier, journaliste

gine italienne.

Le candidat du RIN a déjà fait un relevé sommaire de la population de son comté et a précisé qu'au recensement de 1961, on y avait compté 56,027 citoyens d'origine française, 5,960 citoyens d'origine anglaise et, enfin 4,229 citoyens d'origine italienne.

"Ici, dans le comté de Bourassa, a précisé M. Paul Rochon, ce sont les 56,027 citoyens d'expression française qui doivent donner le ton de la campagne électorale. Ils forment 84 pour cent de la population et ils n'ont pas à s'incliner devant les 16 pour cent de citoyens d'autre origine lorsqu'il s'agit de décider de leur propre sort."

**Les Anglais**  
Parlant des citoyens d'origine anglaise, M. Paul Rochon a dit: "Qu'ils le veulent ou non, qu'ils aiment ça ou non, les électeurs anglais de la circonscription électorale de Bourassa vont assister à une campagne électorale menée en français exclusivement."

Parlant des citoyens d'origine italienne, M. Paul Rochon a ajouté: "Quant aux citoyens d'origine italienne, il n'y a rien qui puisse ou doive leur déplaire dans le fait que notre campagne électorale se poursuive exclusivement en français. De tous les groupes d'immigrants qui sont venus s'établir dans le Québec, le groupe italien est le seul qui ait eu la décence de choisir, en grande majorité, la langue française pour échanger des idées avec nous et nous leur en savons gré."

L'assemblée de mise en candidature était présidée par M. Leo Dorion, président du RIN-Bourassa et M. Roger Robillard, directeur du RIN-Bourassa, présentant les orateurs. Outre le candidat, M. Paul Rochon, les orateurs étaient les deux piliers de la campagne électorale du RIN, au niveau national, M. Pierre Bourgain, président national du RIN, et M. Marcel Chaput, "terreur des Anglais", lui-même candidat dans le comté de Papineau.

(Nos lecteurs auront remarqué la rectification qui a été faite dans ce compte-rendu. Originellement, on avait rapporté que M. Paul Rochon était candidat officiel du RIN dans le comté de Marchand, mais l'Assemblée législative ayant amendé le bill 65, le nom de Marchand a été rayé pour être remplacé par celui de Bourassa. M. Paul Rochon se trouve donc, effectivement, candidat officiel du RIN dans la circonscription électorale de Bourassa.)

lutte aux prochaines élections provinciales.

**LARGEUR DE RUE POLITIQUE**  
M. Mainville qui prit la parole par la suite s'assura que personne n'avait confondu "largeur de vue et largeur de rue" cette dernière expression en paraissant plutôt l'antonyme d'étroitesse d'esprit. "Tout le monde en a bien ri" de continuer le nouveau candidat, "mais c'est là l'illustration comique de l'impossible dialogue dont parlait tant M. Chaput. Cette dame âgée qui vit sans doute dans notre voisinage depuis nombre d'années n'arrive pas encore à pouvoir distinguer, quand il s'agit du Québec français, entre religion, affaires et politique." Et pour M. Mainville, il n'y a plus de temps à perdre avec les Filles de l'Empire britannique.

de M. Chaput, une vieille élégante de langue anglaise fit une entrée relativement bruyante dans la salle, marmonnant des paroles que l'on ne put comprendre. Monsieur Laverne qui remerciait alors M. Chaput de son allocution, invita cette dame à s'approcher et même à parler en micro. Mais entendant le nom de M. Chaput, cette dame se contenta de dire "So that's Mister Chaput". Mais cette fille de l'Empire s'empressa d'ajouter "qu'elle le savait, qu'elle le soupçonnait depuis toujours et que maintenant elle en avait la preuve puisque seule une largeur de rue les séparait l'un de l'autre: l'Église et le R.I.N., ça n'était qu'une seule et même chose, une "patente de Canadiens français". Et son message déversé, elle se retira parmi les rires de l'auditoire. La salle d'assemblée de la Caisse populaire faisant face à l'église St-Louis-de-France, cette bonne dame avait vite tiré la conclusion que l'Église québécoise était séparatiste.

**NOMINATION DE M. PAUL MAINVILLE**  
M. Robert Provost, président du R.I.N. pour le comté de St-Jacques, ayant fait remarquer que M. Paul Mainville avait rempli toutes les conditions requises à sa mise en candidature et étant donné qu'il était le seul candidat en lice, le déclara officiellement candidat du R.I.N. pour ce comté du Grand Montréal. M. Provost invita également tous les gens sérieux du comté, et principalement les membres du R.I.N. du comté de St-Jacques, à soutenir M. Mainville dans sa

M. André D'Allemagne à Mont-Laurier.

dré d'Allemagne. Ils donnèrent tous deux un brillant exposé de leur connaissance en matière d'indépendance.

M. Claude Lavoie prit ensuite la parole et déclara en outre que s'il avait changé de parti, il n'aurait jamais changé d'idée, car il s'est déclaré militant nationaliste depuis près de 20 ans.

Il s'est joint à la masse toujours grandissante des Québécois qui réclament et qui obtiendra l'unilangisme français au Québec, car, dit-il, "seul cette loi peut sauver notre langue d'une disparition lente et sûre".

Il a entre autres réclamer que "le gouvernement actuel prenne en main le contrôle de son immigration et de son commerce extérieur, car ce sont là les deux facteurs qu'il faut absolument restructurer aux besoins de notre État national."

Après avoir touché plusieurs autres sujets importants, il termina en déclarant

## M. BERNARD MORRIER candidat dans Gouin

M. Bernard Morrier, journaliste dans "La Presse", a été élu candidat du RIN dans Montréal-Gouin lors d'une assemblée enthousiaste qui s'est tenue le 23 novembre dernier dans ce comté.

Dans son discours d'acceptation, M. Morrier a déclaré qu'on ne pourrait jamais assez souligner "l'importance de la décision que le peuple du Québec devra prendre au cours des prochaines élections générales".

"Il ne s'agira pas des élections de 1948, 1952 et 1956, a-t-il dit, cette election sera encore plus importante. De 48 à 56, l'opposition au duplessisme était à peu près inexistante et le peuple n'avait pas d'autre choix. Il y eut ce-

pendant des élections très importantes: 1936, 40, 60 et 62 où il fut d'abord question de déloger le corrompu régime Taschereau (1936), de doter le pays d'un gouvernement uniforme pour les années de la deuxième grande guerre (1940), de déloger le duplessisme (1960), et de s'emparer d'une de nos richesses en nationalisant l'électricité (1962)."

"Mais cette fois, nous nous engageons dans une campagne qui décidera de l'avenir du Québec et de l'existence de sa nation en tant que peuple distinct."

"Que chaque Québécois l'apprenne: donne une fois pour toutes, la prochaine election décidera de notre existence même, de la cohésion économique che z

tion officielle et valable, c'est le RIN."

M. Bourgain s'est employé, dans son discours, à démontrer surtout les vertus de l'indépendance comme outil pouvant permettre aux Canadiens français de réaliser l'État socialiste.

Selon lui, les Canadiens français n'ont pas le choix: l'État est le seul outil qui puisse leur permettre de prendre leur économie en main. Mais pour que son action favorise vraiment l'ensemble de la nation, l'État doit cesser de jouer un rôle de suppliciant dans les affaires.

Le président du RIN a noté que si souvent les entreprises nationalisées sont près de la faillite, c'est parce qu'on demande à l'État de prendre en mains des affaires moribondes, "des belles qui ne peuvent survivre". Il faut, a-t-il dit, faire exactement le contraire, en nationalisant les entreprises pavantes et rentables, comme la compagnie de téléphone Bell qui réalise \$65 millions de profits nets par an.

Enfin, l'autre orateur de la

soirée, Mme Lysiane d'Allemagne, a dit qu'il "est temps que les ouvriers, les cultivateurs, les travailleurs en général, entrent au Parlement et fassent maison nette". Elle s'est aussi appliquée à démontrer qu'avec le système actuel de taxation, on va chercher 29% des impôts chez les particuliers, seulement 21% dans les compagnies et le reste par des taxes indirectes, "chez les gens comme vous et moi".

Cette situation, a-t-elle dit, doit changer; on doit aller chercher le plus d'argent chez ceux qui en font le plus, les grandes industries et les compagnies. "Mais, a-t-elle ajouté, c'est difficile à faire: ce sont ces mêmes entreprises qui sont les bailleurs de fonds des vieux partis".

Elle a aussi démontré comment les campagnes de souscription pour l'éducation, comme le Prêt d'Honneur, ne servent qu'à pressurer les revenus des gagne-petit pour leur faire payer un droit qui devrait être assuré par un État allant chercher l'argent là où il se trouve, dans les grandes entreprises.

**LOUIS-ROLAND PESANT, I.S.C., II.D.**  
ASSURANCE  
Feu, vie, vol, responsabilité  
4140, boul. Lévesque  
St-Vincent-de-Paul  
Tél.: 661-7668

**Péto-Montréal Inc.**  
MARCEL CHAPUT, président  
RESIDENCE: 747-4810  
Huile légère Huile distillée  
387-9923 334-0194

5305, 11e Ave Rosemont, #1  
Montréal, 36  
2775, Gentilly  
Jacques-Cartier  
**LEFEBVRE ET ASSOCIÉS INC.**  
LES SERVICES PROFESSIONNELS D'ASSURANCES ENR:  
ASSURANCES GÉNÉRALES  
ASSURANCE-VIE  
Tél. 729-1845

**Bulletin d'inscription au RIN**  
Je désire devenir membre du R.I.N.  
Veuillez trouver ci-jointe ma cotisation annuelle de \$7.00 ou \$4.00 (étudiant)\*  
Nom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Clé .....  
Téléphone: Rés. .... Bur. ....  
Profession ou métier .....  
(Ecrire l'ensemble S.V.P.)  
R.I.N.  
1382 est, Beauharnois, Montréal  
\* Ce montant inclut l'abonnement au journal "L'Indépendance".

**MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL**  
PROPRIÉTAIRES: M. L. Ph. LESAGE • GÉRANTE: Mlle LISE LESAGE  
NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE,  
DE 9 HEURES À 9 HEURES  
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE  
14 ARTISTES À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR  
FLEURS TÉLÉGRAPHIÉES DANS LE MONDE ENTIER  
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES 24 HEURES PAR JOUR  
**MARCELLE fleuriste**  
521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUN  
TÉLÉPHONE: 768-9413

**MARCELLE fleuriste**  
521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUN  
TÉLÉPHONE: 768-9413

# Des jouets qui anglicisent nos enfants

PHOTO-REPORTAGE: PIERRE SIMARD

(Suite de la page 1)

un Vietnam imaginaire. Mais, nous diriez-vous, moi, je pense sérieusement à l'avenir de mes enfants et je ne leur donne pas de bébélles. Ils auront des jouets éducatifs. Bon! Allons voir.

## JEUX ÉDUCATIFS

L'orientation professionnelle d'un enfant cause toujours des problèmes. Afin d'aider vos enfants à faire un choix opportun, vous leur tendrez l'hameçon: vous leur procurerez différents jeux éducatifs. Beaucoup de parents voudraient que leurs enfants deviennent des "professionnels". Pour les futurs médecins, il y a le "Dr Kildare kit". Mais avant de pratiquer la médecine, il faut connaître l'anatomie. Le marché des jouets américains présente "The visible man", sans organe sexuel — ce n'est pas important, tout le monde connaît ça. Il ne faut pas en parler, encore moins le montrer — "The visible woman" et "The visible cow" — avec les pis.

Pour les scientifiques en herbe: "Chemistry lab" et le "Biology lab". Dupuis Frères offre le "Microscope lab". Introduction to Geology". Nous pouvons supposer que

le Frère Untel donne à ces neveux ce genre de jeux. Nous devons abonder dans son sens et propager le mythe de la compétence. "Develop to-morrow's young scientists for tomorrow", nous dit la publicité.

Les jeux énumérés plus haut, prépareront adéquatement votre adolescent à l'étude de la littérature scientifique américaine de l'Université de Montréal. Sur tout, mettez-lui bien dans la tête que la technique française ça n'existe pas!

Pour les architectes: "Engineering construction set". Côté finances: Parker Brothers a manufacturé le jeu "Finance". Dans la même veine, pour les futurs capitalistes, le "Coke dispenser". Pour renseigner davantage vos fils sur les moyens particuliers de faire des affaires d'or en vendant du coke, consultez notre photo-reportage sur la grève chez Coca-Cola.

Peut-être votre grand garçonnard a-t-il des ambitions plus raisonnables? Il s'intéresse peut-être à la mécanique? Achetez-lui une "Modern service station". Si c'est plutôt la construction des routes ou des maisons, il y a le "sky-looder", le "ciment mixer".



Voulez-vous une SKIPPER ?



Un héros pour la jeunesse: G.I. Joe.



Dis donc, vais-je prendre BARBIE ou MIDGE ?



De quoi ai-je l'air avec un "BOGGLE GOGGLE" ?



Paul, si on le payait C.O.D. ?

Un jouet de capitaliste en herbe ("coke dispenser")

## COCA COLA: UNE GRÈVE DONT ON NE PARLE PAS

(Suite de la page 1)

PHOTO-REPORTAGE: PIERRE SIMARD

— Ancienneté. Puisqu'il n'y a pas de contrat de travail existant, la compagnie peut leter sur le pavé aussi bien l'employé de quinze ans de service que le dernier venu.

— Classification. La classification des employés s'établit d'une façon arbitraire. Ainsi, par exemple, les ouvriers de l'atelier d'ajustage mécanique accomplissent des travaux de responsabilités différentes pour un même salaire.

— Uniformes. Coca-Cola soigne sa publicité au dépend de ses employés: ceux-ci doivent payer 50% du prix de leurs uniformes et la totalité des frais de nettoyage.

— Salaires. Il n'y a pas d'échelle de salaires avec augmentations automatiques. Pour 40 ans de services, l'ouvrier reçoit souvent le même salaire que pour 20 ans. Les augmentations sont laissées au jugement (sic) du patron.

— Partis. Les gars demandent la parité de traitement comparativement aux employés de brasserie, pour au moins deux raisons: d'abord, parce qu'ils exécutent beaucoup plus de travail. Chez Coca-Cola, il y a deux hommes par camion tandis que pour la bière il y en a au moins trois; comme deuxième motif, les roturiers affirment que, naturellement, les caisses de bois sont plus lourdes que les caisses de carton. Coca-Cola ne fournit pas l'équipement nécessaire à la manipulation des caisses de bois en plus importantes en poids et en volume.

— Injustes. Plusieurs roturiers de la compagnie portent des soutiers de suède. Pourtant, un seul d'entre eux, fut suspendu pour des raisons de sécurité! Un autre ouvrier travaillait de nuit depuis 18 ans. Il demanda un changement d'horaire. Son contre-maître le lui refusa: "ça te promener sur le trottoir si t'es pas content".

Un certain Hitler-maison chantonne souvent ce refrain: "prend la porte si ça fait pas ton affaire".

## EXPLOITATION CAPITALISTE

Voici quelques principes de COCA-COLA: faire des profits en exploitant les consommateurs; maintenir les travailleurs au niveau de l'esclavage en niant leurs droits d'association ainsi que les droits qui s'y rattachent; pratiquer l'opportunisme politique au Québec.

## PROFITEURS

Le Québec est une terre de prédilection pour les classes possédantes. COCA-COLA détient 55% du marché québécois de la boisson douce. Au Québec, il se boit plus de coke, par estomac, que n'importe où ailleurs dans le monde. En 1964, Coca-Cola Ltd (internationale) a réalisé un profit net de \$65 millions. Il n'est pas question pour ces rapaces de baisser le prix de leurs produits et, encore moins, de partager leurs profits avec les ouvriers.

Ces exploitateurs sont tellement peu incités à penser aux autres que, même, les grossistes se plaignent de l'effronterie de Coca-Cola.

— ANTISYNDICALISME. Depuis 1961 l'employeur Coca-Cola a tout fait pour tuer l'éclosion du syndicalisme. Il a fait retarder l'accréditation du syndicat. Maintenant, il ne veut pas entendre parler de contrat de travail.

La preuve: une lettre, de langue anglaise, reçue par le syndicat au début de décembre 1965. «La compagnie disait: nos offres devront être acceptées comme un tout, sans négociations. Nous ne demandons rien de plus: il faut rentrer au travail immédiatement. Nous ne ferons aucune

concession». COCA-COLA veut étaler sa puissance économique. La compagnie nous montre son vrai visage. C'est un visage à deux faces.

## DISCRIMINATIONS

La deuxième facette de ce visage bourgeois devient intéressante pour tout Québécois: le visage français de Coca-Cola n'est qu'un masque. À cause de la vague indépendantiste, la Company Ltd a créé un poste de gerant provincial au Québec. Un Québécois français occupe cette fonction.

Autrefois, les assemblées d'employés se déroulaient en anglais; maintenant, on parle français. De même, les avis aux employés sont de langue française. On remarque, de temps en temps, un "meeting for salesman". Le gerant de la section Bellechasse n'a jamais pu expliquer le pourquoi de la chose. À cette même section, les deux plaques publicitaires de chaque côté de l'entrée principale, s'intitulent "Coca-Cola Ltd".

L'administrateur de Toronto correspond, évidemment, en anglais avec les usines de Montréal.

Les quatre avocats négociateurs de la compagnie sont unilingues anglais. Le conciliateur du ministère sert d'interprète à ces unilingues.

Certaines personnes ont le sens de l'observation très développé: ils ont vu, puis, peinturés les indications IN et OUT des portes du garage de l'entrepôt Bellechasse. Ils ont suivi le conseil de Bourgault: ils ont employé SICO.

Il ne faut pas se surprendre de cette arrogance de Coca-Cola. On est capitaliste où on ne l'est pas!

## PETITES COMPARAISONS

Le Québec détient le record pour la consommation du coke. La Louisiane vient en seconde position. Là ne s'arrête pas la comparaison entre ces deux États. Il faut aussi parler des origines françaises employées du Québec: sont moins bien payés qu'en Ontario. Au Québec, les aides-vendeurs reçoivent, en apparence, le même salaire qu'en Ontario. Mais les Québécois doivent distribuer 1000 caisses avant de recevoir une commission, alors qu'en Ontario il suffit de 600 caisses. Porteurs d'eau; porteurs de caisses.

## BOYCOTTAGE

Devant des salauds comme Coca-Cola et ses valets, on est très tenté de vouloir tout casser. Certains gens en colère ont fracassé 70 vitrines de détaillants. Les journaux officiels n'en parlent pas. On ne veut pas encourager les "mauvaises têtes".

Nous ne demandons pas au public lecteur de faire la même chose: il n'y a pas assez de vitrines.

Aors, il nous reste à appuyer le boycottage général des produits de Coca-Cola. Ne buvons plus Coke, Fanta, Sprite, Tab à Montréal ou ailleurs.

N'achetons plus les produits de "Maclean Food Products". Cette compagnie détient, à la bourse de New York, plusieurs actions de Coca-Cola Ltd.

N'encourageons pas les salauds: les distributeurs indépendants de St-Jean, Joliette, Berthier et de Dorion. Ces derniers vendent systématiquement du Coke aux Montréalais.

Nous nous devons de soutenir les travailleurs québécois dans leur lutte; un jour, il faudra nous débarrasser de l'exploitation capitaliste.

toutes sortes de territoires. Aussi, les marchands ont fabriqué plus d'une vingtaine d'uniformes différents pour habiller le mannequin miniature. Avec les vêtements, on inclut l'armement de guerre. Les trois armes sont représentées: "paratrooper" (l'aviation); "navy attack" (la marine); "bivouac" (l'infanterie).

Chez Dupuis, un comptoir complet est réservé à G.I. JOE. Si vous voulez être dans le vent, au Québec, nous vous conseillons le choix de Claude Wagner: un G.I. JOE avec l'uniforme de la "Military Police" (M.P.) et l'ensemble MATRAQUE, revolver, casque blanc. Nous nous permettons une critique constructive au fabricant de G.I. JOE: il faudrait faire pour le marché québécois de plus grosses maquettes. Vraiment, "WAGNER" nous a habitués à des formats "king size".

Il faut, en tant que Nord-américains, suivre les voies tracées par Washington. Vous devez, un de ces jours, acheter "Tiger Joe". JOE dans sa "jeep": "It's motorized. Better toys for young America", qu'ils nous disent.

Mais, si vous avez des affinités "canadian", plutôt qu'américaines, il y a le "Junior cannon". C'est "le canon de l'armée authentique" — l'armée canadienne quoi!

Pour les enfants collectionneurs, il y a les soldats de plomb: "britain model"; "american war of independence"; "15th century knight" et ceux de la R.C.M.P. Nous avons cherché, en vain, chez Eaton, des soldats français: rien. Nous avons demandé si Wagner avait fait manufacturer des P.P. en plomb; pas encore. Hélas! le monde est anglo-saxon.

Les hommes ne sont pas que des guerriers, ils sont



Le choix de cette dame: un "easy show movie projector".

rie de jouets. Il y a neuf allées. Sur les neuf, trois sont nommées en français. Les versions françaises des autres nous sont données ainsi: G.I. JOE AVENUE; BIG BRUISER AVENUE; SECRET SAM AVENUE; BUFFALO BILL AVENUE; MILLE BORNES AVENUE; BAKE OVEN AVENUE. C'est évident, Eaton pratique le bilinguisme! CA SUFFIT!

Ce n'est que dans les pays colonisés que les enfants s'amuse avec des JOUETS ÉTRANGERS. Il est plus que temps pour les parents de boycotter les JOUETS ANGLICISANTS. Achetons peu mais achetons mieux.

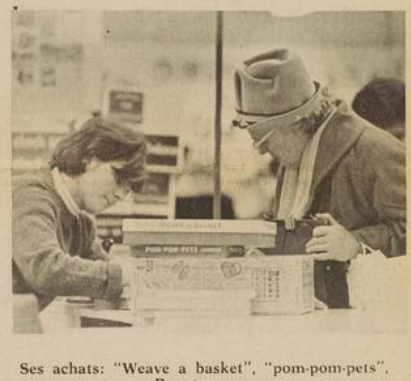
On ne nous fera pas croire que Marx — le plus grand fabricant de jouets au Canada — et tous les autres ne peuvent, pour un marché de cinq millions de Québécois francophones, faire des jouets et des emballages français.

Les instructions françaises, tout comme les chèques bilingues, ça ne suffit pas!

C'est à nous tous d'exiger que Dupuis, Eaton et tous les commerçants offrent, sur le marché québécois, des jouets français, d'iel on d'allure française. Que les parents se groupent en association de consommateurs; que les syndicats fassent pression sur leur centre; que toutes les sociétés politiques ou non éveillent l'opinion publique à ce problème particulier.

La confusion "canadian" nous a trop aliénés: nous a trop longtemps entretenus dans l'aberration mentale. Il faut, à n'importe quel prix, protéger les prochaines générations.

Si, toutefois, vous croyez que nous avons exagéré ou que nous avons menti, nous sommes disposés à passer l'examen du "spy detector game" (détecteur de mensonges) de votre fils.



Ses achats: "Weave a basket", "pom-pom-pets", Rouet rouge.

## JE REFUSE D'ÊTRE PATIENTE

Monsieur le directeur,

Noël s'en vient. Plus que trois semaines pour compléter le mausolée des fêtes. Tous les enfants du monde font des rêves merveilleux. Nos enfants québécois n'échappent pas à la règle. Depuis plusieurs mois, le radio et la télévision font miroiter devant leurs yeux des trésors fabuleux. Tous ces jouets fantastiques que leur papa et leur maman qui les aiment bien se doivent de leur acheter. Parce que si vous aimez votre fils, vous devez lui acheter un JONNY SEVEN avec son WALKIE TALKIE; un G.I. JOE, un ou plusieurs DINKY. Si vous êtes plus fortunés, votre fils pourra en 1966 s'amuser avec JAMES BOND 007 au volant de son ASTON MARTIN DB5. Nos grandes filles joueront à la maman avec BARBIE, CORKY, SKIPPER, RICKY, SKOOTER et TANNY pendant que nos plus jeunes fils deviendront des experts en cinématographie en passant des heures et des heures de folle gaieté derrière leur GIE-A-SHOW - PROJECTOR. Ne croyez pas qu'on a publié nos toutes petites, à peine sorties du bercail. Oh! non, elles pourront s'endormir en serrant bien fort TEENIE WEEENIE, TINY TEARS, TEARY DEARY, BABY BO, ou le magnifique clown ROLY POLY.

Qu'il me parait loin le temps où nous demandions au Père Noël une poupée pour en faire notre bébé que nous nommons à notre fantaisie Louise, Françoise ou Marie. Qu'il me parait loin le temps où les enfants du Québec faisaient encore des rêves en français! La langue, ça suppose des heures et des heures de garde d'enfant devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de leur contenu. Cette vie que nous leur avons donnée, nous devons la leur rendre vivable. Nous n'avons pas le droit d'en faire des bêtards comme eux. Le jour où un jeune couple décide de fonder un foyer au Québec, il doit en assumer toutes les responsabilités. Une de ces responsabilités, peut-être la plus grande, est de faire de nos enfants des êtres normaux, fiers de leur race, fiers de leur langue, capables de regarder droit devant eux. Nous voulons des enfants qui atteignent un jour au Québec, et c'est très bien. Nos enfants risqueraient de s'empoisonner de



# LE COIN DE FERNAND ROBIDOUX

"Dans une ville où près de 70% de la population est de langue française, il est incompréhensible que les postes de langue anglaise soient plus nombreux que ceux de langue française. C'est une anomalie que toutes nos sociétés patriotiques devraient s'efforcer de corriger".

Crovez-le ou non, c'est Me Raymond Crépat, président du poste CJMS, qui parlait ainsi à l'issue d'un déjeuner mensuel du Club du Premier Vendredi du Mois, à l'Oratoire Saint-Joseph.

Pourrait, la station qui dit parler "au nom des Canadiens français", consciente ou pas, est l'un des instruments parmi les plus efficaces de l'assimilation des nôtres à la majorité anglo-saxonne nord-américaine. D'accord, monsieur Crépat, 60% des postes radiophoniques au service des 30% parlant anglais, à Montréal, c'est illogique. Mais au moins cent fois par jour, alors que le disque qui tourne à CJMS est un "évadé" du "hit parade" américain, le décalage est encore plus grand. Plus encore: à l'heure du "hit parade", à CKVL, 80% des stations radiophoniques de la Métropole oeuvrent au service d'une "culture" dans laquelle ne baignent que les 30% de notre population.

CJMS, ce n'est peut-être pas le poste U.S.A. dans toute l'acceptation de la formule. Mais c'est une école qui prépare les auditeurs aux menus de CKGM, CFCF, CJAD, CBM ou CFOX. Bientôt, il ne suffira plus aux jeunes que le disque soit d'origine U.S.A. Raymond Lemay, Normand Fréchet, Léon Lachance & Cie ne les satisferont plus. Le disc-jockey devra lui aussi avoir la "tournure" yankee. CJMS (et CKVL dans une moindre proportion), auront poussé ces auditeurs en puissance dans les rangs des "fans" des stations d'expression anglaise.

"Fans" qui tourneront aussi le dos à nos quotidiens de langue française pour aller grossir les rangs du Montreal Star et de la Gazette...

— qui n'auront plus à la main que le magazine U.S.A. "UP TO DATE".

— qui ne trouveront plus à leur peinture le menu de nos canaux français de télévision et qui s'abonneront à l'antenne communautaire pour ne rien manquer de ce que CTV ne leur aura pas déjà offert via le "12".

Où, nous représentons 70% de l'auditoire, à Montréal. Mais au rythme où nous imitons notre jeunesse au "way of life" nord-américain, pour combien de temps encore jouirons-nous de cette majorité ?

Dans quelques jours, Noël. Vous préparez vos cadeaux ? Quoi de mieux qu'un bon disque d'expression française ? Voici quelques suggestions:

**LUCIEN HETU** (au coin du feu): Parmi mes souvenirs — Villa — Les mains pleines d'amour — La dernière rose d'été — Au coin du feu — Romance — Souvenir d'un vieillard — Les oiseaux dans le soir — Vers le soleil — Souvenir — RCA VICTOR 33 tours CGP-189.

Inspiré-vous de la pochette, faites tourner ce microsilicon de Lucien Hetu... et vous découvrirez, comme dirait Fernand Robidoux, que "C'est étudie pour".

**GUY BOUCHER** et **Ginette Sage**: Devant le juke-box — Neige à gogo — FANTASTIC 45 tours FA-3638 — Orchestre de Georges Tremblay.

Excellent en tous points. Ce disque mérite l'attention spéciale de nos disc-jockeys et devrait se hisser aux premiers rangs de nos palmarès.

**PIERRE LETOURNEAU** (Vol 3): Pour ma mélancolie — J'm'appelle Antoine — Les longues semaines — La chanson du vrai bonheur — L'import-moi loin — Mathieu — Les histoires de cœur — La rivière St-François — Les gerbes sauvages — Terre vague — SELECT 33 tours SP-12133 — Arrangements et orchestre Paul Baillargeon.

Un éventail des possibilités de Pierre Letourneau, tant en paroles qu'en musique. Un heureux choix de dix chansons bien différentes, marquées toutefois du sceau de sa réelle mélancolie. Paul Baillargeon apporte sa collaboration à quatre de ces pièces. Une pièce de disquette.

**HERVE WATINE**: Marie, marie! — Ils sont venus — La vie gale — La mer est loin — PACIFIC 45 prolongé 91 603 B — Arrangements Barthelemy Rosso.

Le répertoire de Watine s'inspire fortement du folklore américain. Voilà un exemple où le génie créateur se refuse à la copie simpliste (adaptation ou version de succès populaires étrangers) mais refaçonne intelligemment — dans le cas présent, en les francisant — les rythmes et les musiques qui animent le monde. Incidemment, Herve Watine est un fervent admirateur de Gilles Vigneault, dont il a enregistré le populaire JACK MONOLOU.

**JACQUES BODIN**: Monsieur le futur président — FESTIVAL 45 tours FY 45-2415 — texte de Jacques Bodin — avec la participation de Jacqueline Valois et Edmond Meunier — Enregistrement réalisé au Théâtre du Coucou.

Un candidat à la présidence voudrait voir plus souvent "madame la future présidente" à la "une" des grands quotidiens. Comme il ne dispose pas des millions de Jacqueline Kennedy, il emprunte au chansonnier Jacques Bodin "le petit moyen pas cher". Valable sous tous les régimes politiques.

**LUCIEN HETU** (Musique pour les patineurs): Valse des patineurs — Carnaval d'hiver — Coucou — Le siffleur et son chien — Paradis — La valse joyeuse — Les yeux moqueurs Syncopated Clock — Écrit comme une symphonie — Sur glace — RCA VICTOR 33 tours CGP-190.

Enfin, les directeurs des patinoires municipales ou autres loisirs, n'auront plus d'excuse. Grâce à cet enregistrement de Lucien Hetu, ils pourront sous regrets renvoyer une tranche appréciable de la brutalité de mauvais goût qu'ils servent à nos jeunes, d'une glace à l'autre. Bien sûr, il ne s'agit pas, au contraire, de confiner ce microsilicon à la patinoire publique!

**JEAN MARRAIS** chante et dit Jean Cocteau: Mon pays — Les veuves — L'assassin — Franchise militaire — La gamme — Chanson parlée — Je l'ai perdue — Lis ton journal — Par la fenêtre — Musique de Janine Bertille — Orchestre François Raubert — PATHE 33 tours 67.178.

"Le fleuve Jean Marrais roule ses pépites d'or d'oeuvre en oeuvre. Jean Marrais donne l'exemple du travail qui efface le travail et de ce réalisme irréel par quoi la poésie se prouve. Et de même que la vraie poésie s'oppose au 'style poétique', Jean Marrais offre le type de l'auteur-poète qui ne profite pas des oeuvres mais ne cherche qu'à les servir". (Jean Cocteau)

**JEAN-CLAUDE BECKER**: Il faut chanter — Nous irons au bois — Mon vieux — A Baril-Mer — Nénette — Pardonne-moi — Le jazz — Les papillons — Les lilas — La kermesse — Marguerite de juillet — Le cimetièrre — PATHE 33 tours 67.173 — Arrangements Yves Lapièrre — Orchestre Paul de Marguerite.

22 ans (bientôt 23) et des chansons pleines les poches, Jean-Claude Becker, inconnu d'hier, espoir d'aujourd'hui, est le type même du gars qui a su attendre. Paroles bien à lui, musique bien de lui, confiée pour arrangement à Yves Lapièrre et pour exécution à Paul de Marguerite... et voilà Jean-Claude Becker en lice avec les meilleurs poètes de nos chansonniers. Une "première" qu'il a soigneusement préparée et qui tient ses promesses.

**TONY MASSARELLI**: T'as pas compris — Pour l'aimer d'amour — Bonne chance mon amour — A la porte du couvent — Tu pleureras — Ton orgueil — Qu'est-ce que c'est que l'amour — Un juke-box sur la plage — Quand la neige tombe — Je n'ai que toi — Pardonne-moi — Fortunatissimo — TRANS CANADA 33 tours 67.178 — Arrangements et orchestre G. Libano, Roger Pilon et Jean Larose.

Pour celles qui aiment son accent (bien normal, puisqu'il est d'origine italienne), Tony Massarelli est le chanteur idéal. Il nous offre un répertoire de chansons qui nous offrent un regain de chaleur et de sincérité, constamment et progressivement accompagné, il nous offre un microsilicon 33 tours bienvenu en ce temps des Fêtes.

**Me Yvon Groulx, président de la SSSJB de Montréal**

**QUÉBEC, NOTRE PATRIE RÉELLE**

Le mercredi 8 décembre, le Club Fleur de Lys de Montréal recevait à son dîner-causette mensuel, Me Yvon Groulx, notre président national de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Me Groulx avait initié sa conférence, LE DOUBLE EVELIL DU CANADA FRANÇAIS. Il y établissait un parallèle entre le "Canada, patrie artificielle" des Canadiens français et le "Québec, patrie réelle, (...) patrie qu'il peut maîtriser et diriger selon ses aspirations et ses besoins en fonction de lui-même et non pas en fonction des autres". D'autre part, continuait-il, l'état fédéral, par sa puissance et par l'influence économique qu'il exerce, élargit constamment le fossé qui sépare la majorité anglophone bien nantie de la minorité francophone défavorisée.

Il a décrit le Canada comme faisant des "déclarations d'intentes ronflantes et trompeuses" promettant l'égalité

des deux groupes ethniques, mais où "les Anglophones sont sensiblement plus égaux que les Francophones".

Me Groulx a conclu en disant que "le Québec français a conscience que sa culture, sans la possession du pouvoir, deviendrait à plus ou moins brève échéance, folklorique et serait vouée à l'extinction". Il a précisé bien clairement que la Confédération ne pouvait pas être considérée par nous comme un bien absolu en soi. Le seul bien absolu pour les Canadiens français, dit-il, c'est la vie de la nation québécoise, son salut, son progrès, son épanouissement, c'est-à-dire, la libre orientation de ses activités dans tous les domaines, politique, économique, culturel et social.

Et Me Groulx de terminer en disant: "Notre peuple aperçoit la lumière; jamais plus il ne rentrera dans la nuit."

Michèle Guérin

**MONTREAL SECOND LARGEST FRENCH CITY IN THE WORLD**

A l'Institut de Technologie Laval, 9155 rue St-Hubert à Montréal, il y a 1500 élèves dont 75 de langue anglaise. A cette institution, il y a un poste-école de radio qui permet aux élèves de se familiariser avec la préparation et la diffusion des programmes. Tous les mercredis après-midi, le petit groupe d'élèves anglophones exige que ce poste de radio émette ses programmes en anglais.

La Compagnie d'assurance BELAIR Insurance Company émet des certificats "d'assurance automobile responsabilité" aux chauffeurs de taxi de la compagnie DIAMOND. Alors que l'an dernier, les inscriptions sur la formule étaient rédigées en français — évidemment sur une formule unique — cette année, on ne se donne même plus ce mal; la compagnie BELAIR rédige en anglais, sur ses certificats, bilingues.

S'adressant à un employé de bureau de la compagnie BELAIR, un chauffeur de taxi de langue française, M. Robert Ouellet, demanda qu'on lui émette un nouveau certificat en français. Et vous savez ce que l'employé (qui parlait français) lui a répondu: "Tu ne viendras, on n'est pas des séparatistes, nous!"

## Le RIN en province

Le vendredi 26 novembre à St-Jacques avait lieu la première assemblée publique du R.I.N. dans le comté de Montréal. Une centaine de personnes de St-Jacques et des environs vinrent écouter, avec énormément d'intérêt, le message de l'INDEPENDANCE qui, ce soir-là, leur parvint de Messieurs Marcel Chaput, Paul Rochon et Laurent Mailhot. M. Dupuis, maire de la paroisse de St-Jacques, présida l'assemblée et remercia les conférenciers.

Cette soirée fut le résultat d'une collaboration très étroite, de plusieurs semaines, d'un groupe d'indépendantistes de Montréal et de St-Jacques. A plusieurs reprises durant les semaines qui ont précédé l'assemblée, les organisateurs ont distribué le journal L'INDEPENDANCE aux paroisses, à DANCE, ont été discutés avec les gens de la place. On n'a pas fini de parler d'indépendance à St-Jacques de Montréal.

Le 29 novembre, un lundi, le comté de Rouville tenait aussi à St-Jacques sa première assemblée publique du R.I.N. Cette assemblée préparée de longue main fut très satisfaisante. Encore la venue d'une centaine d'auditeurs, venus de St-Césaire et des municipalités environnantes.

Le premier contact public avec les citoyens du comté de Rouville portera des fruits. On pouvait déjà en juger durant la période de questions qui a suivi les conférences.

## petites nouvelles

Il est question que le sergent Len (Red) Kelly qui dirige l'organisation IDLS à Montréal abandonne bientôt son poste. IDLS est une "branche" de la RCMP qui s'occupe exclusivement des "méchants séparatistes". Le sergent Kelly serait remplacé par le sergent Gérard Barbeau. C'est dommage: nous aimions bien le sergent Kelly, s'il faut qu'ils nous le remplacent maintenant par un homme compétent...

La Gendarmerie royale se plaint (Le Devoir, 29 novembre) d'un sérieux manque d'effectifs. En fait, il manquerait environ 235 hommes dans les cadres de la force policière fédérale.

L'une des difficultés de recrutement invoquées par le porte-parole de ce corps policier est "le manque de contact entre la Police montée et les jeunes gens du Québec". Sans blague! Est-ce que ce ne serait pas plutôt que les Québécois aiment moins le joual québécois?

M. Raymond Barbeau, auteur du livre LE QUÉBEC BIEN TOUT UNILINGUE, a récemment croisé le 1er avec M. Claude Bruchési, apôtre du bilinguisme au Québec, devant 1200 étudiants de l'Université de Montréal. M. Bruchési a été copieuxment lui.

Le Gendarme royal se plaint (Le Devoir, 29 novembre) d'un sérieux manque d'effectifs. En fait, il manquerait environ 235 hommes dans les cadres de la force policière fédérale.

L'une des difficultés de recrutement invoquées par le porte-parole de ce corps policier est "le manque de contact entre la Police montée et les jeunes gens du Québec". Sans blague! Est-ce que ce ne serait pas plutôt que les Québécois aiment moins le joual québécois?

A la Shawinigan Water and Power Company, juste avant la nationalisation il y a trois ans, un grand nombre de directeurs et de gérants se sont accordés de généreuses augmentations de salaire, après avoir changé de catégorie d'emploi. L'Hydro s'est retrouvée devant ce fait accompli. Et c'est nous qui en payons les frais.

Il paraît qu'à toutes les nuits, un agent de la RCMP fait le guet autour des monuments du carré Dominion à Montréal.

M. Lesage veut dénombrer les séparatistes qui exercent dans la fonction publique à Québec. Le moyen qu'il a trouvé? Exiger que tous les fonctionnaires prêtent serment à la Reine d'Angleterre comme cela se faisait autrefois et comme cela ne se fait presque plus (?).

Ainsi, de croire M. Lesage "on verra bien où ils sont". Il semble bien qu'il en aura pleins les bras. Au ministère des Richesses naturelles, sur à peu près 400 employés, 250 d'entre eux ont déjà signé une déclaration qui indique leur ferme résolution de ne pas prêter ce serment. Puisse M. Lesage, lui qui se croyait en sécurité!

Lors du banquet qui a clôturé le congrès de la SSSJB du diocèse de St-Jean, tenu à Longueuil le dimanche 21 novembre, la moitié des cent convives sont restés assis lorsqu'on leur demanda de chanter O Canada.

## LE 1er JANVIER L'INDEPENDANCE NE PARAITRA PAS LE PROCHAIN NUMERO SERA DATE DU 15 JANVIER 1966

### PIERRE BOURGAULT DANS DUPLESSIS

Schefferville — M. Pierre Bourgault, président national du RIN et candidat de ce parti dans le comté de Duplessis aux prochaines élections provinciales poursuit sa tournée d'organisateur dans la région de la Côte-Nord.

Il était dernièrement à Schefferville où a pris la parole à une assemblée publique du RIN.

Après avoir souligné que son parti s'engageait résolument dans la lutte électorale et qu'il présenterait au moins 50 candidats lors des prochaines élections, M. Bourgault a ajouté: "C'est dans l'industrie minière on retrouve 32.000 mineurs québécois. La valeur de la production minière au Québec va dépasser les 500 millions de dollars en 1965 et, selon l'Economic Research Corporation, elle est appelée à plus que tripler au cours des 20 prochaines années. L'industrie minière du Québec est entre les mains de 50 sociétés. Six de ces entreprises seulement sont contrôlées par des Canadiens français, et elles ne sont ni les plus importantes ni les plus rentables. La représentation canadienne-française à la direction des mines et des usines de traitement est dérisoire."

"Sur les 50 entreprises, au moins 9 exploitent au Québec avec une charte d'Ottawa, 5 avec une charte américaine."

"Notre absence au sein de cette industrie et notre statut de colonisés se précisent davantage si l'on constate que 25 compagnies minières du Québec ont leur siège social à Toronto et que pas moins de 9 autres sont contrôlées hors du Canada."

"Il y a donc de 70% à 80% de nos entreprises minières qui sont dirigées de l'extérieur, au profit d'intérêts étrangers."

Le leader indépendantiste poursuit en décrivant certains remèdes que le RIN compte appliquer à cette situation. Pour bien démontrer son point-de-vue il cita les articles pertinents tirés du programme du RIN:

50 abonnements vendus en deux jours

M. Claude Lavoie, nouveau candidat du R.I.N. dans Labelle, a vendu cinquante abonnements à \$3.00 en deux jours. M. Lavoie a affirmé qu'il considérait la diffusion du journal L'INDEPENDANCE comme un élément de première importance dans la campagne électorale qui s'amorce.

Pour travailler aux Fêtes, il faut prêter le serment à la reine

Plusieurs personnes qui se sont présentées au bureau de poste central à Montréal pour travailler durant la période des Fêtes se sont plaintes. L'INDEPENDANCE qu'on les avait obligées à prêter le serment de fidélité à la reine d'Angleterre.

De plus, souci de perfection colonialiste, le propose à l'embauche des employés surnuméraires doit utiliser une Holy Bible et non une bible française.

Nous connaissons des femmes qui, malgré leur besoin de gagner le supplément de salaire que ce travail leur aurait apporté, refusent de s'avilir à ce point et préfèrent rentrer chez elles.

### Nouvelle victoire du principe de la bonne entente à Montréal!

La Chambre d'Immeuble de Montréal annonce les nominations suivantes: président: M. Alex Macaulay, vice-président de la firme Major Real Estate Ltd.; vice-président: G.E. Johnson, St-François Realty Co. Ltd.; 2e vice-président: J.A. Hutchins, Faust Realities Co. Ltd.

L'Angleterre abolissait en 1895 la procédure de mépris de cour. Les Anglais la jugeaient contraire aux principes de la liberté de parole et de la démocratie.

### CARTES DE JOYEUSES FETES DU R.I.N. BON DE COMMANDE

\$1.50 la douzaine, 0.15¢ l'unité

Ci-joint mon chèque au montant de ..... douzaine(s) de cartes de Noël

Nom .....

Adresse .....

En vente au secrétariat de votre région, ou au secrétariat national, 1382 est, rue Beaubien, Montréal.

### GILLES CADIEUX B.A., L.L.L. NOTAIRE

254-9435  
4416, boul. Pie IX  
Montréal 38

Tél.: 273-2188

Atelier de bijoux  
**ANDRÉ GRATTON** Engr.  
TOUT TRAVAIL FAIT SUR PLACE

SPECIALITÉS:  
Bijoux faits à la main  
Réparation de tout genre

ARTISANAT 6979 St-Hubert  
Montréal, Qué.

## L'INDÉPENDANCE SOUHAITE

- à André Laurendeau: un bi-bi pour lui tout seul
- à Claude Ryan: de retrouver le sens du Devoir
- à J.C. Harvey: un nouveau blanc des Rocheuses
- à Wagner: un enregistrement de la ballade du pendu
- à Lesage: son passeport pour Ottawa
- à l'Expo '67: plus de terre, moins d'hommes
- à Dielenbaker: de perdre la face
- à Lucien Rivard: des amis plus surs
- à Maurice Lamontagne: de meubler ses loisirs
- à Favreau: un mois de sursis
- à Marchand: moins de marchandage
- à P.-E. Trudeau: un petit cadeau (il vient de recevoir un comté)
- à Gérard Pelletier: de l'or, de l'encens et de la myrrhe
- à Pearson: une retraite heureuse
- à la Confédération: une belle mort

## VOYAGES 1966

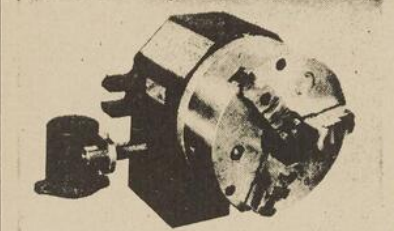
- I — Vacances de Pâques à la GUADELOUPE et MARTINIQUE Du 1er au 11 avril, en avion, \$480.00
- II — Pâques en TERRE-SAINTE: 21 jrs (Mgr R. Marier), \$998.
- III — EUROPE: 13 pays, 64 jrs (compris Espagne et Portugal), Bateau ou avion (23-30 juin), 9e Tour, -1298.00
- IV — MOYEN-ORIENT: 21 jrs, en juillet (M. l'abbé A. Lamoureux)
- V — EUROPE et MOYEN-ORIENT combinés, 64 jrs, \$1586.

### RENSEIGNEMENTS :

Voyages Bel-Air: 2155, de la Montagne, MtL, 844-8817  
Voyage Bel-Air: 34, Côte de la Fabrique, Qué., 529-3749  
M. G. Bellefleur: 3973 Montana, MtL, 523-2583

## DIVISEUR "AIR FLASH"

152 mm et 203 mm



- \* POUR PERCEUSES OU PETITS TRAVAUX DE FRAISAGE
- \* INDEX 24 DIVISIONS EN 12 SECONDES
- \* TRAVAIL AUTOMATIQUE - PRECISION JUSQU'A 3'
- \* SE REGLE A TOUTE DIVISION JUSQUE 48
- \* COMPACT — EFFICACE — RAPIDE

Détails complémentaires et caractéristiques sur demande à :

**Dugas Machine Works, Inc.**  
1826 W. Commerce St. Rt. 7-2230 Dallas 8, Texas

## "L'indépendance par le sol"

**IMMEUBLES du QUEBEC**  
Courtier, W.P. O'Leary, H.E.C. et D.S.P.

MONTREAL — CR. 3-23-23 — LAURENTIDES

POUR LES FETES (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 1er JANVIER), OFFREZ DES ABONNEMENTS A L'INDEPENDANCE EN CADEAUX AU PRIX SPECIAL DE \$1.00 L'ABONNEMENT D'UN AN

ENVOYEZ LES NOM ET ADRESSE DES BENEFICIAIRES, ACCOMPAGNES DE VOTRE PAIEMENT A : L'INDEPENDANCE, 1382 EST, RUE BEAUBIEN, MONTREAL

# La comédie canadienne



## Nos héros ramollissent

Dans son reportage sur la semaine des conférences fédérales provinciales tenue à Ottawa récemment, Pierre O'Neill de LA PRESSE (6 déc. p. 25) nous décrit M. Lesage:

"Même M. Jean Lesage a pris un ton plus conciliant à l'endroit d'Ottawa. Dans un discours à ses troupes d'élite, il n'y a pas si longtemps, il leur signalait que des revendications trop rigoureuses pourraient entraîner une brisure et que c'est ce qu'il faut éviter à tout prix. Puis il les exhortait longuement à la patience."

Il est vrai que Jean Lesage aspire à remplacer Lester Pearson à la direction du parti libéral fédéral et qu'il veut se rendre acceptable aux yeux du Canada anglais.

## On ne leur avait pas dit

Les Ukrainiens qui ont présenté, il y a quelques jours, le mémoire de leur groupe ethnique devant la Commission BB à Edmonton, ont eu une remarque très révélatrice de l'attitude des ministères fédéraux de l'immigration et des affaires extérieures envers les français au Canada.

"Certains Ukrainiens ont prétendu, écrit LA PRESSE du 8 décembre, en page 41, que personne ne leur a dit, au moment où ils émigraient au Canada, qu'ils se dirigeraient vers un pays bilingue. Ils croiraient venir en pays anglais. Et leur séjour dans l'ouest ne leur en a guère appris davantage sur le sujet."

## Heureuse désaffection

On sait qu'aux élections fédérales du 8 novembre, les votes enregistrés étaient moins nombreux qu'aux élections passées.

Dans une excellente évaluation des résultats de ce scrutin, parue dans LA PRESSE du 3 décembre, en page 13, M. Vincent Prince, ancien rédacteur en chef de ce journal écrit:

"Enfin, en ce qui concerne les circonscriptions de langue française, la baisse du vote traduit, il n'en faut pas douter, une désaffection qui ne cesse de grandir à l'endroit du fédéral."

C'est bon signe.

## Pour un Ottawa fort

On sait que M. Roberts est allé à Londres, il y a quelques jours. On sait aussi — si on lit les journaux — que M. Ramsay Cook, professeur d'histoire à l'Université de Toronto, a fait récemment le point sur la politique canadienne lors d'une conférence donnée à Massey College.

Commentant les paroles londonniennes de M. Roberts, M. Cook a dit: "Ce n'est pas par hasard, qu'il y a quelques jours à Londres, le premier ministre Roberts s'est fait l'apôtre d'un gouvernement fort à Ottawa: le chef d'Etat ontarien parlait à ce moment-là beaucoup plus comme porte-parole du Canada anglais que comme premier ministre d'une des provinces du pays."

Et M. Cook d'ajouter: "Je crains de voir Ottawa soumis aux pressions des provinces."

Mais ce n'est pas tout: "Selon M. Cook, une telle situation (les réclamations du Québec) rend la négociation d'un projet d'une nouvelle constitution extrêmement hasardeuse et menace de tourner au pire, si, comme il le croit, (il étant M. Cook) le Canada anglais décidait de repousser certaines des aspirations fondamentales des Canadiens français."

Ces citations sont tirées d'un compte rendu de M. Mario Cardinal, correspondant particulier du DEVOIR à Toronto (3 déc. p. 1) et M. Ramsay Cook est le même M. Ramsay Cook que M. Claude Ryan a invité à plusieurs reprises pour l'aider à défendre "l'hypothèse canadienne".

## A retenir

"La priorité du français mise de l'avant par certains ministres du cabinet Lesage n'est qu'une étape vers la réalisation inévitable de l'unilinguisme français au Québec."

Paroles prononcées par M. Georges-Henri Fortin, président général de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec au congrès de la diocèse de St-Jean, à Longueuil le 21 novembre.

## Bêtise, quand tu nous tiens

LE DROIT du 25 novembre, page 4, nous apprend que "La Commission des écoles séparées d'Ottawa prendra une

part très active aux manifestations scolaires qui se dérouleront dans la capitale à l'occasion du centenaire de la Confédération."

Une telle bêtise est à faire pleurer. Quand on connaît les luttes que les Franco-Ontariens ont dû mener contre le Règlement XVII pour obtenir un peu de religion et de français dans leurs écoles, on se demande bien pourquoi ils tiennent tant à se réjouir de cent ans de la Confédération qui a assassiné la moitié de leurs effectifs.

## Les Italiens sont pour l'Anglais

Dans son mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton, mémoire basé sur les statistiques de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, Me Giuseppe Turi a précisé, que présentement, 14,000 des 20,000 jeunes Italiens de la métropole fréquentent des écoles anglaises, 4,000 vont aux écoles françaises et 2,000 à des écoles bilingues.

Et Me Turi d'ajouter: "La tendance vers l'école anglaise qu'on note présentement, va d'ailleurs en s'accroissant."

Mis au courant de cette situation, le frère Untel a promis de consulter la machine IBM.

## Le grand jeu de la politique

M. John Lloyd, candidat libéral défait dans Halifax le 8 novembre dernier a été, en dédommagement, nommé trois semaines plus tard, membre du Conseil des ports nationaux.

La défaite politique mène à tout, à condition d'être du bon bord.

## C'est la faute aux chômeurs

Décidément, ces pauvres chômeurs, toujours en plus grand nombre au Québec qu'ailleurs, ont le dos large. Quand l'économie va mal au Canada, c'est eux qui encaissent (sans jeu de mots); et quand le chômage diminue, ils sont responsables de ne plus être chômeurs. A ce moment là, ils deviennent, comme on dirait, des déserteurs.

C'est du moins ce que semblent vouloir dire les paroles de M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, telles que rapportées

dans LE DEVOIR du 1er décembre, p. 9. "La baisse sensible du chômage suscite des problèmes nouveaux qui peuvent gêner notre économie" y lit-on.

Pauvre M. Rasminsky, on lui enlève ses pauvres! Jacques Brel y verrait là une nouvelle version de ses "Dames patronnesses".

## Un homme qui ne comprendra jamais

"Selon M. Jean Lesage, le premier ministre de l'Ontario (M. John Roberts) se serait aventuré un peu loin en favorisant une plus grande centralisation des pouvoirs à Ottawa."

Et nous, nous disons, Pauvre M. Lesage! Ce n'est pas M. Roberts qui est allé un peu loin, c'est vous qui n'avez pas encore compris.

## C.B.C., YES; Radio-Canada, NO

"J'ai fait tel même dernièrement la remarque que le réseau français de télévision de Radio-Canada semble s'acharner à ne pas parler du Québec (je ne dis pas des séparatistes) aux bulletins de nouvelles. Et voilà qu'Yves Marraff dans sa chronique sur l'Expo (LE DEVOIR du 10 décembre, page 11) fait la même constatation:

"Les caméras de la société d'Etat, écrit-il, sont du reste rarement la pour d'autre bénéfice que celui du réseau anglais. C'est ainsi que mercredi soir, au téléjournal, il n'est fait nullement question du vibrant et énergique appel lancé par le ministre Lévesque au monde canadien des affaires."

"(...) Il a fallu, une fois de plus, attendre le supplément régional (qui n'est pas vu très loin comme son nom l'indique)..."

## Sans blague

Tiré de l'édition de M. Paul Sauriol "Rôle du Québec dans la guerre à la pauvreté": LE DEVOIR du 9 décembre:

"Les programmes établis à Ottawa sont parfois tracés selon les besoins d'une province ou d'une région; ainsi pour l'enseignement technique, les conditions ont d'abord favorisé l'Ontario tandis que le Québec n'avait que des miettes."

Sans blague: \$186 millions à l'Ontario et \$13 millions au Québec.

## Charpentier, vous avez raison

Pensant sans doute à la Faculty of Medicine et à la Faculty of Science de la University of Ottawa qui en vingt ans a réussi à angliciser des centaines d'étudiants canadiens-français, dont plusieurs de l'ouest du Québec, Jean Charpentier ne peut s'empêcher de s'exclamer dans son éditorial du DROIT du 20 novembre:

"Rien n'est plus triste en effet au cœur d'un Canadien français que le nombre de ces médecins et ces ingénieurs, souvent brillants d'entre part, à qui des études trop prolongées en anglais, ont dérobé leur langue."

A moins que M. Charpentier n'ait pensé à l'Université de Montréal où la majorité des manuels sont anglais.

## Les petits jeux de la politique

"Personnellement, j'ai demandé à ce que des personnes qui avaient fait de la politique partisane soient démis de leurs fonctions de contremaîtres et soient employés comme journaliers sur les travaux d'hiver." Paroles de Me Louis-Philippe Lacroix, député libéral provincial des Îles-de-la-Madeleine.

De deux choses l'une: ou bien ces employés des travaux d'hiver avaient le droit de faire de la politique ou n'avaient pas le droit. S'ils avaient le droit, pourquoi alors les dégrader pour avoir voté conservateur à l'élection du député libéral fédéral Maurice Sauvé; s'ils n'avaient pas le droit et qu'ils le savaient, pourquoi alors ne pas les avoir congédiés?

Décidément, c'est une affaire louche.

## Faites les premiers efforts, dit-il!

Prenant récemment la parole aux Eboulements à l'occasion de l'inauguration d'un caveau à légumes, M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture au Québec, a déclaré que la solution aux problèmes agricoles du Québec doit venir des cultivateurs eux-mêmes et que le gouvernement ne doit jouer qu'un rôle suppléant et continuer des réalisations de ce genre (du genre inauguration de caveaux à légumes).

"Notre gouvernement saura vous aider lorsque vous aurez fait les premiers efforts", a-t-il ajouté.

Si j'étais cultivateur et si j'avais été présent à cette mémorable inauguration, je ne me serais pas contenté de menacer le ministre de bloquer son passage de cour avec mon tracteur, je lui aurais lancé le tracteur à la figure. Faites les premiers efforts, dit-il!

## Au pays de la confusion

Si vous ne comprenez rien à la politique canadienne, ne vous faites pas de complexes pour autant: vous n'êtes pas les seuls à nager dans la confusion. Lisez ceci, tiré du DEVOIR du 1er décembre, page 2 et vous vous sentirez mieux:

"La Corporation des instituteurs catholiques était, selon l'expression de son président M. Raymond Laliberté, "bien embêtée" hier en présentant son mémoire à la Commission royale d'enquête de la bilinguisme et le biculturalisme. L'embarras venait de ce qu'elle avait "failli" se prononcer ouvertement en faveur de la formule des Etats associés, mais qu'à la fin elle avait plutôt décidé de réclamer un statut spécial pour le Québec à l'intérieur d'une Confédération renouée."

M. Laliberté a signalé que cette ambiguïté avait créé une ambiguïté parallèle dans la formulation du mémoire de la Commission.

Et dire que la politique canadienne était si simple et si facile avant l'arrivée des Séparatistes!

## Maîtres chez nous

Le mercredi 24 novembre, M. Jean Lesage a souligné que la nouvelle émission d'obligations du Québec, au montant de \$60 millions "est bien reçue par le marché canadien."

Le gouvernement de Québec avait confié la vente de cette émission à WOOD-GUNDY CO. GREENSHIELDS INC. et à M. MES RICHARDSON and SONS.

On dit que la troisième secrétaire du quatrième vice-président préposé aux relations publiques de l'une de ces firmes prend des leçons de français deux soirs par semaine.

## Sommes-nous bien défendus?

Ancien militaire moi-même et ancien fonctionnaire du National Defence Department à Ottawa, je voudrais témoigner ma gratitude à ces institutions qui nous défendent (de parler français), en passant gratuitement deux petites annonces classées:

Premièrement, Professeur demandé pour enseigner, en anglais, la chimie et la géométrie selon le programme d'études des écoles protestantes de la province de Québec.

Deuxièmement, Professeur demandé pour enseigner l'anglais à des étudiants de langue française.

Pour ces deux postes, faire la demande à l'officier commandant de l'École du Corps Royal Canadien des Magasins Militaires, 6560, rue Hochelaga, Montréal 5.

Pour vérifier l'authenticité de ces offres de positions, consultez LE DEVOIR, vendredi 26 novembre 1965, page 2.

## Même les Indiens

Commentant les mémoires présentés à la Commission B-B par deux de ses compatriotes, M. Andrew Dellisle, maire de Caughnawaga a dit: "Pour nous, ici, nous parlons en majorité l'anglais, mais il fut un temps où l'on ne parlait que français."

Caughnawaga est situé en banlieue de Montréal, second largest French city in the World.

A la même audience de la Commission, le Club Richelieu-Montréal et le Rotary Club de Montréal ont présenté un mémoire bilingue conjoint sur l'absence du français à Vancouver.

Vancouver est situé à 3,000 milles de Montréal et les Francophones de cette ville comptent pour 1 p. 100 de la population.

## Bona, whip du centenaire

Le gouvernement de Québec a fait distribuer une brochure Illustrée — et bilingue, comme il se doit — aux députés des autres provinces réunis à l'Assemblée nationale du Centenaire (sic) qui eut lieu à Halifax le 29 novembre. Cette brochure contient un résumé détaillé des 77 projets que la province a prévu pour 1967.

Le secrétaire provincial du Québec, M. Bona Arsenault, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la brochure d'une centaine de pages avait été publiée pour montrer que le Québec ne tire pas de l'arrière dans le domaine de la culture (resic) ou de l'enthousiasme au sujet du Centenaire." (resicic)

## Tuberculose désormais bilingue

L'association canadienne antituberculeuse vient de nommer une nouvelle directrice de la campagne du timbre de Noël pour tout le Canada, Mlle Michèle Charlebois, d'Ottawa.

"La personne que j'ai remplacée, dit Mlle Charlebois, occupait ce poste depuis 30 ans et ne savait pas un mot de français." D'ailleurs, sur un personnel de sept employés au bureau, Mlle Charlebois est la seule bilingue.

Mlle Charlebois était autrefois photographe pour la Marine royale canadienne. "Il y avait alors, nous apprend-elle, plus de 6000 femmes chez les WRENS, le corps féminin de la Marine, dont trois Canadiennes françaises."

Maintenant que Mlle Charlebois a quitté les WRENS, il n'en reste plus que deux.

## A nous, par nous et pour nous

L'Hydro-Québec vient de nous donner une magnifique illustration du fait que nous sommes beaucoup moins compétents qu'on le dit.

"A la suite de la reorganisation de la direction du Génie, l'Hydro-Québec annonce les nominations suivantes:..." lit-on dans LE DEVOIR du 10 décembre en page 14.

Et viennent alors les noms de six ingénieurs canadiens-français.

Mais où étaient-ils donc avant?

Ils étaient tous là à végéter dans les oubliettes de la Sha whigan Water and Power, de la Gatineau Power, de la Southern Canada Power, et autres compagnies anglo-canadiennes. Ils étaient tous compétents. Mais ils ne pouvaient monter parce que Canadiens français.

Avi à ceux qui croient encore que les Canadiens français n'ont pas les compétences pour devenir indépendants.

# LES AMIS DE L'INDEPENDANCE

## L'OBJECTIF EST DÉPASSÉ: 225 membres inscrits

Le 2 octobre dernier avait lieu l'inauguration officielle de la campagne de recrutement des Amis de l'Indépendance. Depuis cette date la campagne s'est déroulée sans ralentissement, et à la date prévue, nous pouvons annoncer que l'objectif a non seulement été atteint, mais dépassé. En quelques mois nous avons recueilli près de quinze mille dollars, alors que les frais de la campagne, en papeterie et timbres-poste, n'ont pas dépassé cinq cents dollars. Voilà une belle réussite!

La conclusion la plus évidente à tirer de cette réussite, c'est que notre journal, tel qu'il est depuis six mois, est aimé. On voudrait cependant le voir plus largement diffusé, afin qu'il serve encore plus efficacement la cause de l'Indépendance.

Une autre conclusion, plus générale celle-là, et plus importante: les indépendantistes sont de plus en plus déterminés à se donner les moyens pratiques de réaliser leurs objectifs. La participation du R.I.N. à la prochaine campagne électorale confirmera certainement cette détermination.

Il reste à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la campagne et tous ceux qui sont devenus membres des Amis de l'Indépendance. Pour les autres: il n'est pas trop tard!

Pierre RENAUD, directeur général

**IL N'EST PAS TROP TARD: POSTEZ DES MAINTENANT VOTRE BULLETIN D'ADHESION**

Veuillez joindre à ce bulletin 12 chèques post-datés, datés du premier de chacun des douze prochains mois, au montant de \$10 (soutien), \$5 (ordinaire) ou \$2 (étudiant), par mois. Les chèques doivent être fait à l'ordre des Amis de l'Indépendance.

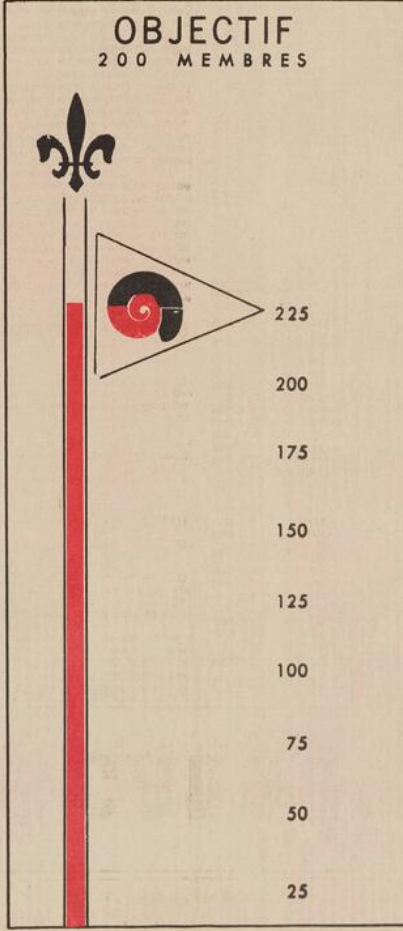
NOM: .....

ADRESSE: .....

Tél.: .....

Vous recevrez par la poste votre carte de membre fondateur.

**LES AMIS DE L'INDEPENDANCE**  
1382 est, rue Beaubien, Montréal  
Téléphone: 274-8055



## Encore M. Wagner

Il n'y a pas que les Indépendantistes à croire que M. Claude Wagner, ministre de la Justice au Québec, s'en prend trop souvent à la Justice. Dans la revue LA VOIX NATIONALE de novembre, en page 7, M. Marchand écrit: "Monsieur Wagner servirait également mieux la justice si au lieu de disserter sur les distinctions à faire entre terroristes, séparatistes et communistes, il s'attachait à des problèmes plus sérieux comme ceux des jeunes délinquants, de la réhabilitation et voyait à faire appliquer une imposition plus équitable des peines."

M. Marchand venait de rappeler que "Plus récemment, enfin, deux journalistes du journal L'INDEPENDANCE et un parti politique, le R.I.N. se voyaient interdire la même procédure pour avoir contesté violemment une décision des juges douteuses de la part d'un Juge."

## La jeunesse du Québec est citée en exemple aux Acadiens

Au cours des assises annuelles de la Société Nationale des Acadiens, société qui groupe les différents mouvements et associations de langue française des Maritimes, M. Camille-Antoine Richard, sociologue, a cité en exemple la jeunesse québécoise aux Acadiens. Plus précisément, il a exprimé le désir "de voir la jeunesse acadienne suivre l'exemple de la jeunesse québécoise en aspirant à un nationalisme moins humble, moins doux, moins soumis et plus dynamique, plus agressif. Il faudrait, a-t-il dit, "comprendre cette fierté que la jeunesse québécoise a retrouvée récemment, fierté que l'on devrait, à mon sens, imiter sans hésitation."

M. Bona Arsenault, secrétaire provincial du Québec, assistait aussi à ce congrès en tant qu'Acadien. Invité à prendre la parole M. Bona Arsenault s'est exprimé en anglais, étant donné que le maire de Moncton, M. Leonard Jones, était présent.

## McGill ne veut pas être une minorité

Questionné par Roger Nantel au programme PRESENT de la radio de Radio-Canada, mardi 7 décembre, Mlle Sharon Sholberg, présidente du Conseil des étudiants de l'Université McGill, a déclaré que les étudiants de l'Université McGill se sont retirés de l'UGEQ (Union générale des étudiants du Québec) parce qu'ils ne voulaient pas être une minorité anglaise au sein d'une association de langue française.

**Dr Lorenzo P. Favreau**  
OPTOMETRISTE

- 257 est, rue Ste-Catherine
- 8888 rue St-Hubert
- 7227 boulevard Pie IX
- Clinique médicale Anjou, 8250 Châtillon

Jour: 288-6703 — Soir: 727-4957

**Rodolphe Gilbert**  
NOTAIRE

2040 est, boul. Gouin, Montréal 12 388-3170

**MACHINISTES Dorion et frère**

- manufacturiers et fondeurs
- réparations en général
- ouvrages de presse
- production - repoussage du métal en feuilles
- développements d'inventions

9945 rue Paris (coin boul. Industriel)  
A MONTRÉAL-NORD — TÉL.: 322-0320

IMPORTATEUR DU LIVRE FRANÇAIS

**LIBRAIRIE ONTARIO** 4030 est, Ontario  
(près Pie-IX)  
LITTÉRATURE GÉNÉRALE HISTOIRE — NOUVEAUTÉS  
DEPOSITAIRE AUTORISÉ DES PRODUITS WATERMAN

**LIBRAIRIE DOMAINE** Centre d'achat Domaine  
RUE SHROOKE EST  
DACTYLOGRAPHES VENTES, ÉCHANGES, RÉPARATIONS ARTICLES DE BUREAU

Le dernier mot en écriture  
L. DUBOIS, prop.

LA. 3-4333 254-0071

**ERNEST J. BILODEAU, D.C.**  
"MEMBRE DU COLLÈGE DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC"

RAYONS X

Service 24 heures — Appels à domicile  
— Sur rendez-vous —

3980 est, Sherbrooke (près) Pie-IX CL. 4-1151